Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Vendredi 12 sfar 1441
11 octobre 2019

N° 97

35ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **3482**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **3487**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Associations et syndics **3490**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **3492**
Avis aux créanciers..... **3498**
Convocations
Sociétés anonymes **3499**
Autres Sociétés **3502**
Actes Administratifs
Avis au public **3502**
Divers
Avis au public..... **3503**
Rectificatifs **3505**
Bilans et Comptes Financiers
Bilan de la Société Nationale de Cellulose et de Papier Alfa..... **3506**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Comptoir Tunisien du matériel automobile

M.F : 377HAM000

CNSS 42349-57

Suivant PV de l'assemblée générale ordinaire du 20 septembre 2019 enregistré à la recette des finances avenue la gare Tunis le 12 septembre 2019 sous le numéro de quittance 5960 et le numéro d'enregistrement 19705646, une copie a été déposée au registre national des entreprises en date du 04 octobre 2019 l'assemblée décide de renouveler le mandat de Mr Arem Mohamed Anis, président directeur général et Mr Arem Moncef directeur général Adjoint pour une période de trois exercices qui se termine à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de l'année 2021.

L'assemblée décide de renouveler les mandats des administrateurs pour une période de trois ans expirant avec l'assemblée générale qui statuera sur l'exercice clos le 31 décembre 2021.

2019T01387SANB2

La société nationale de cellulose et papier Alfa

Le siège social : Avenue Habib Bourguiba, Kasserine

Le capital : 19 806 230 dinars.

Le code fiscal : 7664S/A/M/000 - Kasserine

La forme juridique : Société Anonyme

En application du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la société nationale de cellulose et papier Alfa qui a eu lieu le 18 Juin 2019, enregistré à la recette des finances de Kasserine le 06 août 2019, sous le numéro 19704051, reçu numéro Mo71095 et enregistré au Registre national des entreprises le 30 Septembre 2019, dossier numéro 201959038, il a été décidé ce qui suit :

- Approbation de la continuité de l'activité de la société suivant les décisions des conseils ministériels du 30 Octobre 2014 et du 11 Avril 2017 et la mise en œuvre d'un programme actualisé garantissant son équilibre financier.

2019R02292SANB2

La Société nationale de cellulose et papier Alfa

Le siège social : Avenue Habib Bourguiba, Kasserine

Le capital : 19 806 230 dinars.

Le code fiscal : 7664 S/A/M/000 - Kasserine

La forme juridique : Société Anonyme

En application du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de la société nationale de cellulose et papier Alfa qui a eu lieu le 18 Juin 2019, enregistré à la recette des finances de Kasserine le 06 août 2019, sous le numéro 19704050, reçu numéro M071090 et enregistré au Registre national des entreprises le 30 Septembre 2019, dossier numéro 201959038, il a été décidé ce qui suit :

- Approbation du rapport annuel de la société pour l'année 2018.

- Approbation des rapports des deux commissaires aux comptes sur l'exercice 2018.

- Approbation des états financiers 2018.

- Approbation de la désignation d'un administrateur au conseil d'administration.

2019R02293SANB2

Augmentation de capital

Notice destinée à l'information du public

Conformément aux dispositions de l'article 164 du code des sociétés commerciales

Dénomination Sociale : Société Industrielle de carrosserie automobile et Matériel Elévateur

«SICAME» SA

Forme Juridique : Société Anonyme.

Siège Social : n° 22, Rue de l'Energie - Z.I. Charguia 1 Tunis Carthage

Objet social : la fabrication de toutes carrosseries et des appareils élévateurs,

Capital social : 11.000.000 dinars en cours d'augmentation à 18.000.000 dinars.

Durée : 99 ans.

Matricule fiscal : 3080F/A/M/000

Dépôt légal : une copie du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 27/09/2019 enregistré à la recette des Finances à Charguia -Tunis le 02/10/2019 sous le n°19506355, quittance n°M096329 a été déposée au registre national des entreprises le 03/10/2019 sous le n° AC011662019 où toute personne peut en prendre communication.

Modalités de l'augmentation : l'assemblée générale de la société décide d'augmenter le capital de la somme de 7.000.000 dinars pour le porter de 11.000.000 dinars à 18.000.000 dinars par l'émission de 700.000 actions nouvelles de 10 dinars chacune, à souscrire et à libérer intégralement en numéraire à la souscription.

Banque dépositaire : Les fonds provenant de la souscription sont versés au compte indisponible n°01001020119201963176 ouvert auprès de la Banque l'Arab Tunisian Bank « ATB », Agence Centrale sise à 9 rue Hédi Nouira 1001 Tunis.

Délai de souscription : 15 jours à partir la date de la parution de la présente notice au Journal Officiel de la République Tunisienne avec la possibilité de la clôture anticipée en cas de la souscription intégrale avant l'expiration dudit délai.

2019R02302SANB2

Société AL-FATIMI FARMA

S.A Au Capital de 4835.000 Dinars

Siège Social : Route Bouzayene, Lotissement AFH Gremda Jadida

Immeuble Karim 1er étage Bur 11 Sfax

A. F : 1480558/N

Suivant procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 12/06/2019 enregistré à la recette d'enregistrement des actes des sociétés à Sfax en date du 13/06/2019, quittance n° M 003187 enregistrement n° 19502944, dont un exemplaire a été déposé au centre national du registre des entreprises à Sfax le 5/9/2019 sous le numéro 201946514, il a été décidé d'augmenter le capital social de 800.000 dinars avec suppression du droit préférentiel de souscription pour le porter de 4035.000 dinars à 4835.000 avec création de 8000 actions nouvelles de 100 dinars chacune, de la manière suivante:

1/ En numéraire pour la valeur de 600.000 dinars avec création de 6000 actions nouvelles émises au pair pour la valeur de 100 dinars à libérer intégralement lors de la souscription

2/ Par compensation avec des créances certaines liquides et exigibles sur la société pour la valeur de 200.000 dinars inscrites dans les comptes de la société aux comptes courants actionnaires.

3) La mise à jour de l'article 6 des statuts en conséquence.

2019X01234SANB2

Société TEJRA AGUEREB

Société anonyme au capital de 20 000,000 dinars

Siège social : Route Bir Ali km 27- AGUEREB

Identifiant unique inscrit au registre national des entreprises : 1017737F

N° d'affiliation à la CNSS : 30499B4-26

Suivant l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires en date du 16 septembre 2019, dont son procès- verbal a été enregistré à la recette d'enregistrement des actes de sociétés de Sfax en date du 27 septembre 2019 (n°d'enregistrement 19806872, quittance M007292), il a été décidé :

- La dissociation entre les fonctions du président du conseil d'administration et celles du directeur général.

- La suppression des fonctions du président directeur général.

- Mise à jour et modification conséquente des statuts.

Suivant réunion du conseil d'administration en date du 16 septembre 2019, dont son procès-verbal a été enregistré à la recette d'enregistrement des actes de sociétés de Sfax en date du 27 septembre 2019 (n° d'enregistrement 19806871, quittance M007291), il a été décidé :

- La nomination du président du conseil d'administration en la personne de M Lassaad BETTAIEB pour son mandat en tant qu'administrateur.

- La nomination du directeur général en la personne de M. Ahmed KALLEL pour le mandat du conseil d'administration actuel soit 2019,2020 et 2021, son mandat expirera avec la tenue de l'assemblée générale annuelle statuant sur les états financiers de l'exercice 2021.

Une copie de chacun du procès – verbal de l'assemblée générale extraordinaire et du conseil d'administration ont été déposées au centre national du registre des entreprises de Sfax en date du 2 octobre 2019 sous le numéro 201960838.

2019B00314SANB2

Générale de santé de Sfax « GSS »

S.A. : Au capital de 6.558.400,000 Dinars

Polyclinique Ibn Khaldoun Rte Gremda km 3 Sfax

Identifiant unique : 1309545X/A/M/000

Suivant procès verbal de l'assemblée générale mixte enregistré le 05/07/2019 à la recette de l'enregistrement des contrats de sociétés de Sfax sous le numéro 19803446 quittance n° M003721 dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises le 12/07/2019 sous le numéro 201933848, les actionnaires ont décidé de changer le siège social de la société à Polyclinique Ibn Khaldoun Route Gremda km 3 Sfax.

2019B00316SANB2

Nomination du directeur général

Société immobilière et de viabilisation

Société Anonyme Au capital de 1.400.000 DT

Siège social : 51, Avenue Hédi Nouira -ENNASR II

R.C : Ariana B0335782006

M.F :012123 A/P /M/000

En vertu du procès verbal de la réunion du conseil d'administration du 21 août 2019, enregistré à la recette des finances d'El Menzah VI, le 02 octobre 2019 sous le n°19706228, quittance n°M132828, dont un exemplaire a été déposé au centre national du registre des entreprises, le 03 octobre 2019 sous le n°0012123A, le conseil d'administration décide la nomination de Monsieur Sami Guerfali en qualité de directeur général de la société immobilière et de viabilisation et l'investit des pouvoirs nécessaires à l'exercice de ses fonctions.

2019403220SANB2

Renouvellement du mandat du président de conseil pour les exercices 2019, 2020 et 2021

Société centrale magasin général - S.A

Au Capital de 6.000.000 DT

Identifiant unique 0005760H- N° CNSS : 050219-70 28,

Rue Mustapha Kamel Atatürk 1001-Tunis

Suivant procès verbal de la réunion tenue le 30 avril 2019, enregistré à la recette des finances rue Ghandi, Tunis le 22 juillet 2019, sous n° 19803254 quittance n°79094, et déposé au RNE le 01 octobre 2019 sous n° 201959877 le conseil d'administration a décidé de renouveler le mandat du président de conseil, monsieur Tahar BAYAHI pour les exercices 2019, 2020 et 2021.

2019403221SANB2

«Société ENDA TAMWEEL SA»

Société Anonyme

Capital Social : 96.053.600 Dinars

Siège Social : Rue de l'assistance, Cité El Khadra 1003 Tunis

Identifiant unique : 1347663Q

Suivant le procès verbal du conseil d'administration du 08/08/2019 enregistré à la recette des finances à Ksar Said - Tunis le 28/08/2019 sous le QN°M050458 EN°19701845

M.Anis Allouche a été révoqué de ses fonctions de directeur général.

Les administrateurs ont nommé M.Mohamed Zmander en qualité de délégataire.

M.Mohamcd Zmander aura les pouvoirs du directeur général.

Un exemplaire du. P.V a été déposé auprès du registre national des entreprises le 13/09/2019.

2019403227SANB2

Notice d'Augmentation du Capital

Société L'UNIVERS IMMOBILIER

Société Anonyme au capital de 3.000.000

Siège Social : I.C.C 3ème Etage Bur 9 Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène

MF : 495974PM000

M. CNSS 144353-17

1) Dénomination : Société l'univers Immobilier

2) Forme juridique : société anonyme

3) Capital social : 3000.000 D en cours d'augmentation pour être porté à 3500.000 D

4) Siège social : I.C.C 3ème étage B09 Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène

5) Objet social : achat, construction, en vue de la vente ou la location d'immeuble ou de terrain

6) Durée : 99 ans

7) Dépôt provisoire: du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 26/05/2019 auprès du greffe du tribunal de première instance de Tunis, le 16/07/2019 reçu n° ACO11502016

8) Nombre d'actions à souscrire en numéraire : 5000 actions et la somme immédiate exigible est de 125.000 dinars

9) Valeur nominale de l'action : 100 dinars

10) Aucun apport en nature n'a été fait à la société

11) Aucun avantage particulier n'est stipulé au niveau des statuts au profit de toute personne

12) Les titulaires d'actions libérées des versements exigibles peuvent assister à l'assemblée générale, sur justification de leur identité, ou s'y faire représenter

13) Répartition du résultat :

- 5 % au moins pour constituer les fonds de réserves légales

- autres réserves à fixer par l'assemblée

- au titre des dividendes statutaires

Tout complément est laissé à la disposition de l'assemblée générale qui statuera sur sa répartition

14) les fonds seront déposés au compte indisponible ouvert sur les livres de la STUSID agence centrale sous le n°21000000404200272711

15) délai de souscription : le délai de souscription est de 16 jours au plus tard à dater de la parution de la présente notice

16) modalités de convocation : les actionnaires seront convoqués aux assemblées, qui se tiendront au siège de la société, par lettre recommandée et par moyen d'une insertion au JORT et deux quotidiens dont un en langue arabe.

-Cette convocation est publiée dans 2 journaux Essabeh et le Temps du 05 octobre 2019 sous le numéro PM191250.

2019403230SANB2

STE GENERALE DES TRAVAUX - SOGETRAV

Au capital de 350 000.000 Dinars

IF : 1430847S SARL

CNSS N° : 539041-12

Suivant PV daté du 02/07/2019 et enregistré à la recette des finances Menzah 9 -Tunis, le 04/04/2019 sous le numéro 19502479, quittance n°67345 déposé au registre des entreprises sous le n° 201960956 daté du 03/10/2019 à Tunis, il y a eu :

- Cession totale des parts sociales de Mr Mourad BEN Jebli au profit de Mr Ahmed Chrichi & Mlle Yasmine Chrichi.

- Cession totale des parts sociales de Mr Mohamed Ali Fayala au profit de Mr Abderrazzek Chrichi, Mme Sonia CHRICHI & Mme Neila Chrichi.

- Nomination d 'un nouveau et seul gérant Mr Zoubeir Chrichi pour une durée indéterminée.

- Augmentation du capital social par apport en numéraire de deux cent mille dinars (200.000 DT) pour le porter de cent cinquante dinars (150.000 DT) à trois cent mille dinars (350.000DT)

- Extension de l'activité de la société en rajoutant l'activité «Location et location-bail de machines,

équipements et biens matériels de travaux publics »

- Changement d'adresse du siège social de la société à « Avenue du dinar résidence Miraldesse 3ème Etage Ap B7 Les berges-du lac II»

2019403235SANB2

Notice d'information augmentation de capital

Société Aviation Training center of Tunisia « ATCT »

Société anonyme au capital de 17 500 000 Dinars

Siège social : Les côtes de carthage, 2078 Gammarth - La Marsa

R.C : B134922003

M.F : 820666C/A/M/000

Dénomination sociale : Société Aviation Training Center of Tunisia «ATCT»

Forme juridique : Société Anonyme S.A

Objet social : Centre de formation aéronautique.

Dépôt provisoire : Le projet de PV de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 24 juillet 2019 a été déposé le 04 octobre 2019 au greffe du tribunal de première instance de Tunis (centre national du registre des entreprises) sous le numéro ACO11672019.

Action de souscrire : appel à la souscription de 40 000 actions en numéraire, à libérer intégralement à la souscription sans prime d'émission et avec suppression du droit préférentiel de souscription.

Valeur nominale de l'action : 100 dinars.

Etablissement financier : Dépôt des fonds à la BNA (Banque Nationale Agricole) - agence succursale de Tunis - au compte indisponible n° 03 135 1200321 04617851.

Délai de souscription : 15 jours à partir de la parution de la présente notice JORT.

2019403238SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Désignation du gérant

SOCIETE ENTRELEC SRL

Adresse : Impasse 9104-rue des entrepreneurs -Charguia II

Matricule fiscal : 964051W/A/M/000

CNSS : 239985-07

N° Registre de Commerce : B2432632006

Du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire daté du 26/09/2019 enregistré à la recette des finances rue de Paradis Ariana, le 03/10/2019 quittance n° 110131 enregistrement n° 19706917 dont deux copies ont été déposées à la "présidence du gouvernement" centre national du registre des entreprises le 04/10/2019 Sous le n° 201961848, Il résulte la désignation de Mme Natalia Dhaouadi en qualité de gérante pour une durée indéterminée.

L'article 12 du statut est modifié en conséquence.

2019R02282SRLB2

Désignation du gérant

SOCIETE OLYMPYSKY SRL

Adresse : Impasse 9104-rue des entrepreneurs -CHARGUIA II

Matricule Fiscal : 1290929N/A/M/000

CNSS : 562668-68

N° Registre de Commerce : B0360242013

Du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire daté du 26/09/2019 enregistré à la recette des finances rue de Paradis Ariana, le 03/10/2019 quittance n° 110141 enregistrement n° 19706919 dont deux copies ont été déposées à la «présidence du gouvernement» centre national du registre des entreprises le 04/10/2019 sous le n° 201961838, Il résulte la désignation de Mme Natalia Dhaouadi en qualité de gérante pour une durée indéterminée.

L'article 12 du statut est modifié en conséquence.

2019R02283SRLB2

Désignation du gérant

Société STROIKA IMMOBILIERE

Adresse : Impasse 9104-Rue des Entrepreneurs -Charguia II

Matricule Fiscal : 1014734P/A/M/000

N° Registre de Commerce : B2452042007

N° CNSS : 320013-10

Du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire daté du 26/09/2019 enregistré à la recette de finances rue de Paradis Ariana, Le 03/10/2019 quittance n° 110380 enregistrement n° 19706949 dont deux copies ont été déposées à la "Présidence du gouvernement" centre national du registre des entreprises le 04/10/2019 Sous le n° 201961854, Il résulte la désignation de Mme Natalia Dhaouadi en qualité de gérante pour une durée indéterminée.

L'article 12 du statut est modifié en conséquence.

2019R02284SRLB2

Désignation du gérant

Société COM VISION

Adresse : Impasse 9104-Rue des Entrepreneurs -Charguia II

Matricule fiscal : 1294897Q/A/M/000

N° Registre de commerce : B0378242013

N° CNSS : 334782-35

Du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire daté du 26/09/2019 enregistre à la recette de finances rue de Paradis Ariana, Le 03/10/2019 quittance n° 110139 enregistrement n° 19706918 dont deux copies ont été déposées à la " Présidence du gouvernement " centre national du registre des entreprises le 04/10/2019 sous le n° 201961865, Il résulte la désignation de Mme Natalia Dhaouadi en qualité de gérante pour une durée indéterminée.

L'article 12 du Statut est modifié en conséquence.

2019R02285SRLB2

Désignation du gérant

Société TROIKA TRADING COMPANY

Adresse : Impasse 9104 - Rue des Entrepreneurs -Charguia II

Matricule Fiscal : 1403289F/A/M/000

N° Registre de Commerce : B03102462015

Du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire daté du 26/09/2019 enregistré à la recette de finances rue de Paradis Ariana, Le 03/10/2019 quittance n° 110381 enregistrement n° 19706950 dont deux copies ont été déposées à la « présidence du gouvernement » centre national du registre des entreprises le 04/10/2019 sous le n° 201961860, Il résulte la désignation de Mme Natalia Dhaouadi en qualité de gérante pour une durée indéterminée.

L'article 12 du statut est modifié en conséquence.

2019R02286SRLB2

Automation System & supervision SRL

(A2S) Immobilière Rezig center Bloc B 1er étage 2033 - Sidi Rizig - Mégrine

MF : 0929163 DAM 000

Conformément au procès-verbal ordinaire du 07/10/2019 enregistré à la recette des finances de Mégrine, quittance numéro M073608 enregistré sous le numéro 19804198, il a été décidé d'annuler l'activité secondaire de la société «Bureau d'études».

Une copie de ce PV a été déposée au registre National des entreprises sous le numéro 201962894 en date du 08/10/2019.

2019R02296SRLB2

Procès-verbal de changement de Gérant

Société Abid électricité & incendie

Société à Responsabilité limitée

Capital : 15.000 MD

Siège social : Impasse Ibn Abdoun n° 51 Tunis

M.F : 1465839F

Conformément au procès-verbal de la réunion du 5 septembre 2019, enregistré auprès de la recette des finances rue Gandhi Tunis le 5 septembre 2019, sous le numéro 201960267 reçu n° 89430, déposé une copie au Registre National des entreprises Tunis datée du 2 octobre 2019 sous le n° :201960267. Il a été décidé :

- Nomination de Monsieur Fadhel ABID en tant que Gérant de la société à la place de Monsieur Béchir Ben Mohamed Ben Amara Abid.

2019R02298SRLB2

Bois du monde SARL

Société à responsabilité Limitée - Non Résidente

Capital Social : 95.000 Euros

Imm. «Galerie du Lac» Bureau 10, 2éme Etage, rue du Lac constance, 1053 Tunis

M.F:982152/C/A/M/000

* Suivant un Procès-verbal de l'AGE du 31/12/2018 enregistré à la recette des finances Al Bouhaira, le 15/7/2019 sous QN°M076857 EN°19705082 & suivant un A.S.S.P. du 29/1/2019 enregistré à la REAS, 1er Bureau Tunis le 6/8/2019 sous QN°M005920EN°19804784.

* les associés ont décidé la mise à jour des statuts.

* En conséquence des modifications, et après examen du projet des Statuts mis à jour, les associés ont approuvé les Statuts tels qu'ils leur ont été présentés.

*Dont un exemplaire du P.V et de l'AS.S.P ont été déposés au centre national du registre des entreprises sous l'identifiant unique n°982152C le 26/8/2019.

2019403213SRLB2

Renouvellement de mandat du commissaire aux comptes

Société Tunisienne de Pneumatiques et Caoutchoue Industriel (S.T.P.C.I.)

S.A.R.L. au capital de 200.000 dinars

Siège social : Rue Abou Baker Ibn Sayed Ennes - Montplaisir-1002 Tunis

Matricule fiscal : 71 0611 Z

R.C : B 153661999

En vertu du procès verbal de l'assemblée générale ordinaire réunie le 28 Juin 2019 enregistré à la recette des finances de Montplaisir - Tunis en date du 26 août 2019 sous le n° 19804773 quittance n° M088536, il a été décidé le renouvellement de Mr Ahmed Karray commissaire aux comptes de la société pour une période de trois ans pour les exercices 2019 - 2020 -2021.

Un exemplaire du procès verbal a été déposé au registre national des entreprises le 30 août 2019 sous le n° 201943518.

2019403215SRLB2

Sté. Des services Agricoles « ELBASATINE »

S.a.r.L au capital de 200.000 DRS

Matricule Fiscal : 1255419V/N/M/000

RNE : 1255419 V

Siège Social : 92, rue 18 Janvier 1952 Tunis -1001

Suivant acte S.S.P, en date du 12/09/2019 enregistré à la recette des finances Av. la gare le 12/09/2019 sous le n°19705650 - quittance n° M053658 M006479 dont un exemplaire a été déposé à la RNE de Ben Arous le 07/10/2019 sous le numéro 201962763 il a été décidé de vendre 2 terrains agricoles :

1- Terrain de titre foncier n° 8121.

2 - Terrain de titre foncier n° 8012.

2019403239SRLB2

STES UNIPERSONNELLES A RESPONSABILITE LIMITEE

Société Aqualog Tunisie SUARL

Au capital de 150.000 dinars

Rue Ahmed Sekelli Imm. Ezzouhour 3ème étage Sfax

IU :1521380H/A/M/000

Suivant PV d'AGO daté le 19/06/2019, enregistré à la recette d'enregistrement des contrats des sociétés de Sfax, le 05/07/2019, sous n°19803445 quittance n° M003720, dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises, le 09/07/2019 sous le n° 20193306 il a été décidé la nomination de la société TRIGONE CONSEIL comme commissaire aux comptes de la société pour les années 2018,2019 et 2020.

2019B00315SRUB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé le 29 août 2019 et enregistré à la recette des finances Bab Souika Tunis le 13-09-2019 (Reçu n° M 069047 enregistrement N° 19202316 Monsieur Kamel Hamdi (C.I.N n° 02517699) a vendu la totalité du fonds de commerce à Madame Chouaila Makhloufi (C.I.N n° 03292897) épouse Abdallah Aldarnaoui exploité «TOUS COMMERCE» sise 2 rue Hafsia Tunis avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toute opposition doit être déposée dans le bureau de Maître Hayfa Safraoui avocat à la cour de cassation sise 103 rue Bacha Tunis dans un délai de (20) jours à compter de la date de parution de cette publication au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien en date le 04/10/2019.

2019T01384FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances, rue Aljazira le 1 OCTOBRE 2019 sous le n° 12202341 (quittance n° M061928), Mr Lotfi Lasik titulaire de la carte d'identité nationale n° 00274726 délivrée le 30/01/2012 a vendu la totalité du fonds de commerce exploité en tant que restaurant au local situé au 05 souk El Aser Bab Jdid n°5 Tunis, M. Samir Fedha titulaire de la carte d'identité nationale n°00264054 délivrée le 30/3/1998.

Les oppositions peuvent être formulées entre les mains de Maître Sghaier Selmi à son cabinet sis au bureau b 4-7 « Yasmine Tower » Boulevard de la terre. Centre Urbain nord 1082,Tunis dans un délai de 20 jours à partir de la publication du présent avis au journal Officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée dans le journal la Presse du 9/10/2019.

2019T01386FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé datant du 14/03/2019, enregistré à la recette des finances la Goulette le 23/07/2019 sous le n°: 19204181 quittance n° : 90277, M.Nazeh Ben Ammar a vendu à la société «Toi Distribution», SARL en cours de constitution représentée par son gérant Tarek Kamoun la totalité du fonds de commerce situé dans le parking des voitures, Avenue 14 janvier 2011, sidi Bousaid, objet du registre de commerce n° : A0168182007 exploité dans le commerce du fast-food et pâtisserie. Toute opposition doit être signifiée à l'adresse de l'acheteur situé à l'immeuble constance, rue lac constance, appartement A2.1 les berges du lac Tunis dans un délai de 20 jours à partir de la publication de la vente au journal officiel. Cette annonce a été publiée aux journaux la presse et Essahafa le 9 octobre 2019.

2019T01388FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d 'un acte sous seing privé en date de 26/09/2019 enregistré à la recette des finances Radès en date le 03/10/2019 quittance n°M069311, enregistrement n° 14202577, madame Nasra Chriha a vendu à madame Raoudha Smari tout son fonds de commerce destiné pour le commerce les télécommunications avec et sans fil, un point de vente orange, sis à 42 rue Mohamed Ali 2040 Radès ben Arous, avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions seront déposées au cabinet du maître Alibi Ayed avocat auprès de la cour d'appel, Résidence jardins el Mourouj Bloc B App -22 ben Arous, dans un délai de 20 jours à partir de la date de publication de la vente au journal officiel où a était mis un duplicata du contrat de vente original.

Cette annonce a été publiée au journal le quotidien « ECHOUROUK » du 08/10/2019.

2019R02281FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte S.S.P en date le 11/06/2019 enregistré à la recette des finances Marsa en date du 13/06/2019 sous le n°93020 quittance 19203498, Monsieur Sami Massaoudi Asseli a vendu à Monsieur Fathi Eljaouadi un fonds de commerce sis rue kowaite n° 59 Jebal elkhaoui Marsa avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toutes les oppositions seront reçues dans les 20 jours de la publication de cette annonce au JORT à

l'adresse de 59 rue Kowaite, Jebal Elkhaoui Marsa.

Cette annonce a été publiée aux journaux Echourouk et le quotidien en date du 02/07/2019.

2019R02290FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant l'acte soussigné privé daté le 01/10/2019, enregistré à la recette des finances Diar El wafa Sfax le 07/10/2019 enregistrement n°19204799 quittance n° M100297, a vendu et cédé Mme.Nissaf Kentara CIN n°1342432, à Mr.Mokhles TISS CIN n°11102940, Tout le fonds de commerce, avec ses éléments corporels et incorporels, sis route el Ain km 2.5 Markez El Alia immeuble Ghorbel Sfax. Les oppositions sont recevables entre les mains de l'acheteur; route el Ain km 2.5 Markez El Alia immeuble ghorbel Sfax dans un délai de 20 jours dès la date de la publication au JORT.

Publiée au journal « Assabah » 09/10/2019.

2019X01240FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Maître Amel Halloumi

Avocate

Rue Carthage Midoun.4116 Djerba

TEL /FAX : (00216) 75 732 803

Email : m

Matricule fiscal : A959429/C

D'après le contrat sous seing privé de vente rédigé le 27/08/2019 par Maître ; Amel Halloumi avocat, à son cabinet sis à rue Carthage Midoun Djerba et enregistré à la recette des finances de Midoun le 28/08/2019 sous n° 19202659, quittance n° M053436, Ms Kamel Hidous a vendu à la société «DIWAN» représentée par sa gérante Madame Valérie Frantz le fonds de commerce situé à rue Ali Belehouen Midoun Djerba dont l'activité est la restauration sous enseigne «Délice Djerba».

Toute opposition sera mise dans les délais des vingt jours au cabinet de la rédactrice du contrat.

2019M00355FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Suivant acte Notarié en date du 22//8/2019 enregistré à La recette des finances de Grombalia le 30/8/2019 quit n° M067416, Mr FADI CHERIF a cédé par donation le FONDS de COMMERCE qui a pour objet *Librairie* ayant le Matricule Fiscal n° 000CN832365/F à son épouse Amel Nabli

Toute opposition doit être déposée à l'adresse du local sis à la rue 2 Mars 1934 - 8030 Grombalia.

2019N00557FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances d'Hammamet le 24/9/2019 n° de quittance M121250, n°d'enregistrement 19204381, Sté LINE SARL représentée par son gérant Mr Sofiéne Massoudi sis à avenue Assad Ibn El Fourrat 8050 Hammamet a vendu à Mr Monaam El Hammami toute la totalité du fonds de commerce exploité vente fruits secs, sis à avenue de la libération 8050 hammamet. Les oppositions sont recevables pendant vingt jours à partir de la date de publication de cet avis au JORT et doivent être adressées à la demeure du maître Mahmoud El Hajri sis à avenue Habib Bourguiba 8050 Hammamet.

Cette annonce est parue au journal Essahafa du 4/10/2019.

2019N00561FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé rédigé par Maitre Imed Boughzala Avocat àNabeul C.I.N 01807690, enregistré à la recette des finances avenue de France Nabeul le 02/10/2019 sous n°19203662 Mme Radhia bent Mohamed ben Othmane Garbouj CIN 02912216 et ses fils Abdelkader CIN 06339091, Naoufel CIN 06263413, Sonia CIN 02983602, Lamia CIN 02988935, tous fils d'EL Hédi ben Abdelkader Selmane résidants rue Taieb Sellame Nabeul ont vendu à Mme Saida bent Essadok ben Ahmed ben Hammamia CIN 01677588 résidente 05 rue Marbella Nabeul le fonds de commerce exploité vente en détails de produits alimentaires, tabac, journaux au local sis rue Marbella Nabeul. Toute opposition se fera a l'adresse du fonds et ce dans un délai de 20 jours à partir de la parution du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Annonce publiée au journal "Essahafa" n° 9476 du 05/10/2019 P18.

2019N00562FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé daté du 03/10/2019 enregistré à la recette des finances bouargoub le 03/10/2019 sous le numéro Mo26257, Monsieur «Moncef Sadi» CIN numéro 06250097 vend l'ensemble du fonds de commerce constitué sur le local sis à elmachrouha Bouargoub Nabeul, à société "LES FRERES BOURAS DU CAP BON" société en cours du constitution, son représentant légal madame Najiba elmhadhbi CIN numéro 06364971.

Les oppositions légales seront reçues à l'adresse du fonds à cité elfalahin Machrouha Bouargoub Nabeul,

Un extrait de cette annonce a été publié aux quotidiens la presse et Essahafa du 08/10/2019.

2019N00564FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date de19/9/2019, enregistré à la recette des finances de béjà , le19/9/2019 sous le n° M053716, quittance, 19209318 Monsieur Mohamed Saleh ben Youssef a vendu à Monsieur

Chafik Weslati le fonds de commerce consistant à vendre les produits agricoles dans le local commercial sis à la route Tabarka Béja.

Toutes oppositions doivent être adressées dans un délai maximum de 20 jours à compter de la date de publication du présent avis au JORT entre les mains du Maître Kais Saidi à son adresse Avenue Habib Bourguiba Béja.

Cet avis a été publié dans le journal « le quotidien ».

2019J00089FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé daté du 23/09/2019 et enregistré à la recette de finances de Menzel Bourguiba le 23/09/2019 sous le n° de quittance M061851 et le numéro d'enregistrement 19202201 Monsieur Hamza Selmi a vendu à Monsieur Zied Fatnassi la totalité du fonds de commerce exploité à la vente de tous produits situé à la Rue Farhat Hached Menzel Bourguiba.

Toutes les oppositions seront faites entre les mains de l'acquéreur Monsieur Zied ben Mohamed FATNASSI et adressées au domicile élu du local dans lequel est exploité le fonds de commerce sis à la rue Farhat Hached Menzel Bourguiba dans un délai de 20 jours à compter de la date de la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été paru dans le journal Echourouk le 04/10/2019.

2019W00264FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Depuis le contrat de vente identifié par la signature au 25/09/2019 enregistré à la recette des finances Sliman sous reçu n° 1046017 et numéros d'enregistrement 01946.

Monsieur Jalal Mhamdi a vendu tout le fonds de commerce situé au réz de chaussée du bâtiment B de résidence Morgan 3, 2 Rue de Tunis, sliman, Nabeul de la vente des fruits secs à Monsieur Seif El Dinne Amdouni et a accepté les objections de l'acheteur Monsieur Seif El Dinne Amdouni à 47 Section Nadia el Mhalla Beja, pour une durée de 20 jours à partir de la date d'annonce de cette publication au Jort. Publiée aux journaux Chourouk et le quotidien le 05/10/2019.

2019403216FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous, seing-privé en date du 30/09/2019, enregistré à la recette des finances Palais des finances rue Ghandi le 01/10/2019, reçu n°M096975, enregistrement n° 19204586, Mr Chiheb Ben Romdhane, CIN 05197822 a vendu à Mr Nour Kasraoui, la totalité du fonds de commerce qu'il a constitué sis le 30 bis Rue Aziz Tej Tunis et consistant en un fonds de tous commerces

les éventuelles oppositions se font entre les mains du maître Hatem Besbes à son Bureau sis A 4-4 Complexe commercial et administratif Carthagena Offices Rue Med Badra, Montplaisir 1073 Tunis, dans un délai de vingt jours à compter de la parution du présent avis au journal officiel

Cet avis a été publié au journal chourouk du 08/10/2019.

2019403229FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Bab souika le 02/02/2019 quittance n° M073508 n° d'enregistrement 19204507 Mr Slim hammami et M Sihem Hammai ont cédé toutes leurs parts du Fonds de commerce qui se situe à rue el pacha n° 87 Tunis ; A Mr Ahmed Nabil chaouch.

Les oppositions sont recevables au local du fonds de commerce sis 87 rue el pacha Tunis.

Cet avis est paru aux journaux Achourouk et le Quotidien le 9/10/2019.

2019403240FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

Suivant contrat d'exploitation signé en date du 19 et 20/09/2019, enregistré à la recette des finances de Bir Kassâa le 01/10/2019 sous le n°193301052, La société Tunisienne des Marchés de gros «SOTUMAG» a confié à Mr Ramzi Ben Hédi Mejri, le fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels constitué par l'emplacement n° 225 sis au pavillon 2 au marché d'intérêt national de Bir Kassâa Ben Arous exploité pour la vente en gros de fruits et légumes.

Cette location est conclue pour une durée d'une année à compter du 01/10/2019 au 30/09/2020 renouvelable par tacite reconduction.

2019R02277FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant contrat d'exploitation signé en date du 23 et 25 Septembre 2019, enregistré à la recette des finances de Bir Kassâa le 02/10/2019 sous le n°19301061, La Société Tunisienne des Marchés de gros «SOTUMAG» a confié à Mr Mohamed Khalil Ben Mustapha Sabri le fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels constitué par la moitié de l'emplacement n°317 sis au pavillon 3 au marché d'intérêt national de Bir Kassâa Ben Arous exploité pour la vente en gros de fruits et légumes.

Cette location est conclue pour une durée d'une année à compter du 01/10/2019 au 30/09/2020 renouvelable par tacite reconduction.

2019R02278FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant contrat d'exploitation signé en date du 19 et 20 Septembre 2019,

enregistré à la recette des finances de Bir Kassâa le 03/10/2019 sous le n°19301064, la société Tunisienne des Marchés de Gros «SOTUMAG» a confié à Mme Asma Bent Mustapha Aguil le fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels constitué par l'emplacement n°427 sis au pavillon 4 au marché d'intérêt national de Bir Kassâa Ben Arous exploité pour la vente en gros de fruits et légumes.

Cette location est conclue pour une durée d'une année à compter du 01/09/2019 au 31/08/2020 renouvelable par tacite reconduction.

2019R02279FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant contrat d'exploitation signé en date du 23 et 25 Septembre 2019, enregistré à la recette des finances de Bir Kassâa le 04/10/2019 sous le n°19301075, la société Tunisienne des Marchés de gros «SOTUMAG» a confié à Mr Ridha Ben Hamali Sakr le fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels constitué par le magasin de dattes n°15 sis au rayon Dattes au marché d'intérêt national de Bir Kassâa Ben Arous exploité pour la vente en gros dattes et fruits secs

Cette location est conclue pour une durée d'une année à compter du 01/08/2019 au 31/07/2020 renouvelable par tacite reconduction.

2019R02280FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Selon contrat de BAIL d'un fonds de commerce enregistré à la recette des finances CHARGUIA TUNIS le 30/08/2019 sous le n°19305348 reçu n° M087031 Monsieur Khaled Saiid Bouthour .titulaire de la CIN n° 04787251 délivrée 11/06/2013, MF: 1007479B, a loué à Mr Ali Bchini, titulaire de la CIN n°02592787 , MF 1635621K, le fonds de commerce exploité en tant que restaurant sis au local M8 sis à Malek center Bloc B ,RDC, au centre urbain nord Tunis a été publié dans un journal le quotidien le 4 octobre 2019.

2019403214FCCC3

Contrat de location- gérance

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 31 août 2019 enregistré à la recette des finances El Menzah 9 Tunis le 13/09/2019 Q.80421. E.19303430, la Société «Lybienne Tunisienne de Services» SARL représentée par Monsieur Housni HASWA (ID : 1503122N) dont le siège à l'Espace Makni n° 16 Avenue Tahar Ben Ammar, Menzah 9, Tunis, a donné en location-gérance à Monsieur Imed Kamouni, titulaire de la CIN 11° 05892866 élisant domicile aux locaux n° 16- 17 et 1.17 au rez de chaussée à l'Espace Makni, Avenue Tahar Ben Ammar, Menzah 9, Tunis, le fonds de commerce exploité dans les locaux n° 16- 17 et 1.17 à l'Avenue Tahar Ben Ammar, El Menzah 9, Tunis au rez de chaussée, avec tous les éléments corporels et incorporels, pour une durée d'un (01) an commençant le 1er septembre 2019.

Les oppositions seront reçues dans les vingt jours suivant la publication du présent avis au J.O.R.T dans le domicile élu à l'étude Maître Naoufel ben Cheikh Larbi, sise au 17, Avenue des états Unis d'Amérique 1002 Tunis.

Cet avis a été publié aux journaux « Le Quotidien » et " Echourouk " du 04/10/2019.

2019403231FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une association

Dénomination : Association Tunisienne pour l'environnement et le développement.

Adresse : Institut Supérieur des sciences et Technologies de l'environnement de Borj-Cédria.

BP. 1003. Hammam-Lif 2050, Tunisie.

Objet : Association Scientifique.

Objectifs : Protection de l'environnement et valorisation de la recherche scientifique environnementale.

Numéro et date du récépissé : n° RR254691596TN du 26 novembre 2018.

Président : Nizar Nasri, professeur d'enseignement supérieur.

Secrétaire général : Walid ELFALLEH, Maître-assistant.

Trésorière : Hédia Hannachi, Maître-assistant.

2019R02268APSF1

Constitution d'un syndicat

Dénomination du syndicat : Union Nationale des opérateurs de la filière bio (UNObio Tunisie)

Adresse : Sidi Rzig center, rue des usines bâtiment B appartement B5 Mégrine 2033 Tunisie

Objectif : le développement des produits agricoles naturels ou transformés qui portent ou sont destinés à porter des indications se référant au mode de production biologique

Objet : la défense des intérêts de la profession.

2019R02288APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Layalli el ons du kram »

Adresse de l'association : Municipalité du Kram

Objectif de l'association :

- Contribuer à l'animation et le développement de la vie culturelle au Karm.

- Contribuer au soutien des activités municipales conformément aux dispositions légales.

Composition du conseil d'administration :

Président : Layouni Fathi

Secrétaire général : Slim fekih

Trésorière : Rawdha baccouche

2019R02297APSF1

Constitution d'une association

Dénomination de l'association : Défi de la dyslexie.

Siège : Rue akba n°21 près café des étoiles Monastir.

But d'association : Prendre en charge des enfants. Dyslexiques et dispenser des cours de soutien à leurs parents.

Comité directeur : Composé de huit personnes présidées par Mme Mouna Chouchane

2019S01113APSF1

Constitution d'un syndicat des propriétaires

Suivant PV de l'assemblée constitutive en date du 30/07/2019, déposé à la municipalité de Hammam Sousse et enregistré à la recette des finances de Akouda le 16/08/2019 sous n°19801271 Quittance M027609, il a été mentionné la création du syndicat et l'élection de comité du syndicat des propriétaires de la Résidence «Tilel», sise à Chott Mériem et qui se compose de :

Présidente : Wissal Dardouri ép Jrad

Trésorier; Omar NAFOUKI

Secrétaire Génénal : Abdelwahed Chalbi.

2019S01116APSF1

Constitution du syndicat des propriétaires

Suite au PV de l'assemblée constitutive du 14 septembre 2019 il a été constitué le syndicat des propriétaires de la résidence Amira Sahloul 4 Sousse, dont les membres du comité du syndic comme suit :

Président : Ftoutou Mohamed Ali

Vice- président : Karoui Tarek

Trésorier : Bouzidi Bouraoui

Membres; Aloui Amine, Ben Abdeljalil Nouha , Othmen Mourad, Fourati Raja.

2019S01120APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : Association du festival de sidi Abdel Nabi du patrimoine culturel équestre de Metkidess

Objectif : préserver et valoriser le patrimoine culturel équestre

Siege social : cité de la jeunesse Gafsa

Membres :

Président : Ammar Missawi

Secrétaire général : Nizar Missawi

Trésorier : Lazhar Missawi

2019D00105APSF1

Constitution d'une association

Suivant procès-verbal de constat n° 10147 en date du 28/06/2018 établi par le maître Fatma ben Jemaa huissier notaire et suite à la lettre recommandée en date du 28/06/2018 sous n° RR 224925575 TN au secrétaire général de gouvernement et suite à l'accusé de réception en date du 15/11/2018;

Une association sociale a été constituée

Nom de l'association : Association Tunisienne de développement adresse : Guellala Djerba - 4155

Objectifs :

- Contribuer à aider les familles dans le besoin financièrement et en nature

- Contribuer à aider les élèves et les étudiants dans le besoin à poursuivre leurs études et leurs recherches

- Contribuez à aider les jeunes et les diplômés à réaliser leurs projets

- Coopérer avec diverses organisations, organisations et organismes locaux, régionaux et nationaux

Président : Lassaad Jassousti

Secrétaire général : Tarek Jassousti

Trésorier : Nabil Khaoui

Nombre des membres : 07 membres

2019M00352APSF1

Constitution de l'association

Association Amicale de la société de l'environnement, du Jardinage

Nom de l'association :

Amicale de la société de l'environnement, du jardinage.

Les buts :

Fournir des services sociaux culturels et récréatifs aux agents et aux cadres de l'association de l'environnement, du jardinage à Gabès. Les personnes impliquées afin de les intégrer et de les motiver à donner comme suit :

- Soutenir les liens humains entre ses participants afin d'assurer un climat d'amour, de fraternité et de coopération entre tous les collaborateurs de tous grades.

- Encourager les activités sociales et culturelles au sein de l'institution afin de parvenir à la promotion sociale avec les composantes de la société civile pour aider à alléger les exigences.

L'adresse :

Avenue Hédi Chaker immeuble n° 1 Gabès Médina COMMITE.

Président Association * : ALE JRIDI

Secrétaire général : Jawhar Dhaouadi

Trésorier : Abdessatar Rajah

2019Z00179APSF1

Constitution

Nom : Association nationale pour les arts et les métiers traditionnels

Objectifs :

- Participation pour le développement de l'art et le métier annuel.

- Aider les artisans pour créer leurs projets.

- Encadrer les artisans.

- Prouver les solutions pour les chercheurs de travail.

Siège Social :

- N° 343 Devisé (2) Béja avenir.

Adresse :

BP N° 83 Elmzarat Béja Nord 9031

Représentante officielle :

-Amdouni KHalfi Sibtya

N°RR : 270789532 TN

2019J00088APSF1

Constitution d'une association sportive

Nom de l'association : Tennis Club Zarzouna

Siège : Houmet Edrouj Zarzouna Bizerte

Objectifs :

L'association a pour but d'encadrer et de former les, jeunes et de les encourager à faire du sport

Spécialité : tennis

Les membres :

* Le président de l'association : Kaffala Seif Allah

* secrétaire générale : Hannachi Leila

* Trésorière : Mihoub Maha

* Vice - président de l'association : Massoussi Taoufik

2019W00263APSF1

Constitution d'une Mutuelle

Nom : mutuelle des employés et des ouvriers de la commune de Bechri - Fetnassa.

Siège social : commune de Bechri - Fetnassa 4231 Souk Lahad Kebilli

- Objectifs : Aide financière.

- Structure administrative :

* Président : Charef Zeineb

* Secrétaire général : Omar Belgacem

* Trésorier : Charef Lashar

Bulletin de dépôt n° : RR257630945TN du 30 août 2019.

2019O00049APSF1

Constitution d'une association

·Nom de l'association : Sport Synergy

·Lieu : maison de jeunes Tozeur

·Le sujet de l'association : Kung Fu /self défense

·Objectifs :

- Encadrement des enfants et de jeunes pour le développement de leurs capacités physiques et morales les encourager à pratiquer du sport

-Echange d'expériences nationales et internationales en formation motiver les enfants et instiller le goût de la compétition et la confiance en soi

- Jumelage et coopérations avec des associations nationales et internationales

·Président :Gouga Akram

·Secrétaire général : Abbes Hichem

·Trésorier : Slawa Atef

2019100053APSF1

Constitution

Nom de l'association : association nationale des couvoirs

Objet de l'association : association de développement

Siège : 1er étage rue Moussa Ibn Nosayer Numéro 2 Cité El Hadika 1002, Belvédère Tunis.

Objectifs :

• Participation au développement de l'agriculture et promotion de l'aviculture.

• Préservation du secteur des couvoirs pour assurer sa pérennité et défendre ses intérêts.

• Renforcer la rentabilité des couvoirs et des élevages avicoles et promouvoir leurs capacités compétitives.

Les Membres Constituants :

Président : Kais Attia

Trésorier : Salah Labiedh

Secrétaire Général : Sadok Chareffedine

2019403217APSF1

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Partie poursuivante : la SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE en la personne de son représentant légal demeurant à son siège social sis rue Hédi Nouira Tunis.

Partie saisie : Radhia bent Mohamed Lamchouchni, demeurante à Sousse, CIN n° 02946733.

- Avocat poursuivant : Maître Adel Mabrouk, route touristique, Hammam Sousse.

Désignation de l'immeuble saisi : La totalité du titre foncier n° 117858 Sousse d'une superficie de 5585m² dénommé «RADHIA 8» sis à Kalaa Kébira,

Mise à Prix : La mise à prix est fixée à la somme de 172 620 D 000 prix auquel s'ajoutent les frais de l'adjudication.

Date et lieu de l'adjudication : L'adjudication aura lieu le Mardi 12/11/2019 à partir de 9 heures à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sousse 2

- Conditions de visite de l'immeuble :

- Chaque jour de 9 : H à 17 H.

2019S01117VEPA1

Adjudication sur saisie immobilière Suite rabais du prix affaire n° 3146

1- Créancier saisissant : Abdelmajid ben Mabrouk ben ibrahim Ifaoui, .résidant à bouhajla Kairouan.

2- Débiteur saisi : Boubaker ben bouzid Hdidi CIN 01915436, résidant à chraytiya bouhajla Kairouan.

3- Avocat poursuivant : Maître Amor Belhaj, Avocat auprès de la cour de cassation, rue 25 elissa Kairouan

4- Immeuble saisi : Immeuble objet de titre foncier n° 60724 Kairouan dénommé «chalbia» contenance totale de un hectare, vingt cinq ares, vingt sept centiare qui est complanté d'oliviers et sis à chraytiya janoubiya chrarda Kairouan.

5- Mise à prix : Trente milles soixante quatre dinars 800 millimes (30064,800dt) après rabais du prix.

6- Date de l'adjudication et tribunal : L'adjudication aura lieu le lundi onze novembre deux mille dix neuf (11/11/2019) à la chambre des criées, prés le tribunal de première instance de Kairouan à partir de 8h 30 du matin.

7 - Visite : Ouverte tous les Jours. Pour plus de renseignements s'adresser à l'étude de maître Adel Zouaidi, Huissier de justice rue Habib Thamer Kairouan aux horaires de bureau.

2019S01122VEPA1

Vente aux enchères publiques

Poursuivant :

Banque Internationale Arabe de Tunisie S.A en la personne de son représentant légal, demeurant Avenue Habib Bourguiba n° 70/72 Tunis, immatriculée au registre de commerce sous le n° B187881996, code T.V.A 00010F en sa qualité de créancier saisissant.

Partie saisie :

Madame Zeineb bent Abderrazak Ben Ferjani BEN Chaouch. Titulaire de la CIN n° 09167289, demeurant rue Imem Sohnoun Kairouan.

Avocat poursuivant :

Maître Imad Eddine Chebaane, Avocat à la cour de cassation, Boulevard Ibn Badiss

Khezama Sousse. Code T.V.A : 373 343 S/A/P/000.

Immeuble saisi :

La totalité de la. propriété objet du Titre Foncier n° 65,460 Kairouan consistant en un grand lot de terrain semi rectangulaire situé à la rue Imem Sohnoun Kairouan, composé de deux parties:

Une première partie consistant en un rez-de- chausserée commercial pour la vente des pâtisseries "MaIckroudth SEGNI" avec des escaliers attenants servant deux étages supérieurs (un appartement au premier et deux appartements au deuxième) d'une superficie de 318 m2

Une Deuxième partie consistant en une villa style américain d'une superficie couverte de 265 m2 la superficie totale du terrain 446 m².

Date et lieu de l'adjudication :

Tribunal de première instance de Kairouan le 11/11/2019 à 9h.

Mise à prix :

Deux Cent Quatre Vingt treize Mille six cent dix Dinars (293.610.000 D) après abattement de 40 % de la mise à prix initiale; avec les frais et honoraires taxés.

Observation :

L'immeuble peut être visité tous les jours de 10 à17 heures.

Ne peut participer aux enchères que les personnes ayant consignées le tiers de la mise à prix.

2019S01123VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Etude Maître Moalla Lobna, immeuble alyssa centre 2éme étage bureau n° 211 Sfax.

créuncier saisissant : Mezghani nizar son domicile élu bureau maître Moalla Lobna sis rue, abou kacem chebbi immeuble Alyssa centre 2ème étage bureau n° 211 Sfax

Débiteur saisi :

Moktar ennouri sis route Gabès km 1 cité Mharza avenue akhtal maison 2 Sfax n° CIN 01341653 du 20/11/1999

Avocate poursuivante : Maître Moalla Lobna, rue abou kacem chebbi immeuble Alyssa centre 2éme étage bureau n° 211 Sfax

Immeuble saisi :

Consiste en un appartement n° 8, 4éme étage immeuble « diar faiez » sis route Mharza km 2.5 Sfax, d'une surface de 60 mètres carrées, contenant un petit hall a droite une cuisine avec balcon et salle de bain et un placard en face deux chambres avec un balcon et a la fin du couloir chambre de nuit, bien équipée d'électricité et délimitée par la propriété du promoteur faiez bêcha.

Mise à prix :

La mise à prix de la propriété à vendre a été estimée à cent huit mille deux cent quatre vingt sept dinars 500 millimes (108.287,500) Auquel s'ajoutent les frais et Toute personne désirant participer à l'adjudication doit consigner un tiers (1/3) du montant de la mise à prix avant la date de l'adjudication et ce par l'intermédiaire d'un avocat et Les étrangers désirant participer à l'adjudication doivent au préalable avoir une autorisation de Monsieur le gouverneur.

Date de l'adjudication :

L'adjudication aura lieu le mercredi treize novembre deux mille dix neuf (13/11/2019) à partir de neuf heures du matin, à la salle des ventes immobilières au tribunal de première instance de Sfax 2

Observations :

La visite de l'immeuble saisi peut avoir lieu pendant les horaires du bureau. Pour de plus amples renseignements contacter le greffe du tribunal de première instance de Sfax 2 où a été déposé le cahier des charges, ou à l'étude de l'avocate poursuivante dont le bureau est sis à immeuble Alyssa centre 2éme étage bureau n° 211 Sfax.

2019X01231VEPA1

Vente aux enchères publiques Après déduction

Vente aux enchères publiques

Cabinet Maître Hayet Dhouib Avocate à la cour de cassation à Sfax

A la demande de : BANQUE INTERNATIONALE ARABE de Tunisie - RC B 187881996 Siège social 70/72 Av Habib Bourguiba en ; sa qualité de créancière hypothécaire.

Contre la partie : Leila Ktata Loulou en sa qualité de failli débitrice CIN 01297556.

A la diligence de : Maître Dhouib Hayet Avocate à la cour de cassation demeurant rue Abou El Kacem Chebbi immeuble centre Marhaba escalier « A » 2 étage Sfax.

Immeuble objet de la saisie : Etage de Villa sis, Route Gremda km 5.5 Sfax d'une superficie de 350 m2 avec une Terrasse.

Mise à prix : cent soixante huit mille dinars (168000.000Drs)

Date et lieu de vente : Mercredi 13/11/2019 à partir de 9h00 devant la chambre des criées auprès du tribunal de première instance Sfax 2.

On peut visiter le local saisi tous les jours.

Pour participer aux enchères, il faut consigner le tiers de la mise à prix.

L'avocat poursuivant Maître Hayet Dhouib rue Abou Kacem Chebbi immeuble centre Marhaba escalier «A» 2ème étage Sfax.

2019X01235VEPA1

Vente aux enchères publiques d'un immeuble

Cabinet Maître Jamoussi Mohamed Sofiène

Avocat

44, Avenue Habib Bourguiba 3000 Sfax

Tel : 74.220.096

Fax : 74.201.001

Le Poursuivant : BH Bank (Banque de L'Habitat avant), représentée par son directeur général, société. Anonyme inscrite au registre de commerce auprès du Tribunal de 1ére instance de Tunis sous le n°B138811996 dont le siège social est situé au 18 Avenue Mohamed V Tunis 1002, demeurant Avenue le commandant Bjeoui Sfax, son domicile à l'étude de son avocat Maître Mohamed Sofiène Jamoussi, 44 Avenue Habib Bourguiba Immeuble Athos Sfax 3000.

Le saisi : Laid Ben Kilani Yousfi (débiteur Hypothécaire), titulaire de la CIN 04201188 délivrée 9/01/1998 à la municipalité de Sfax, 2) demeurant route de Gabès K.m9 maison n°708 Cité nouvelle Thyna n°4 Sfax.

Avocat Poursuivant :

Maître Mohamed Sofiène Jamoussi, Avocat, 44 Avenue Habib Bourguiba Sfax 3000.

Immeuble Saisi et mise en vente : Suite d'un commandement valant saisie immobilière fait par huissier Anouar Saaduaui sous le n°8049 le 7/08/2019 et inscrite le 22/08/2019 et suite d'un commandement inscrit valant saisie immobilière fait par le même huissier notaire sous le n° 8049 le 22/8/2019 sur la totalité de la propriété enregistrée objet de titre foncier n°142158 Sfax nommé «Essaada» origine du titre foncier n° 37454

Sfax représenté par la totalité de la parcelle du terrain de forme d'habitation de superficie est de 119 sise à la Cité Nouvelle Thyna n°4 route de Gabès Km9 Sfax déposée à la conservation foncière sous n° 142158 Sfax le 10/4/2019 Vol 03/2019 sous n°2000 au profit du saisissant.

Sur cette parcelle existe une habitation populaire n°708 numérotation Municipale 721 de superficie couverte est de 85 m2 environ qui contient 2 chambres, salon, cuisine, et espace Nord non couvert réservé aux escaliers qui mènent à la terrasse et à l'espace Sud.

Les hypothèques qui grèvent l'immeuble;

-hypothèque d'un montant 11.560 000D surtout la propriété inscrite le 10/4/2019 (vol 03/2019 n°2001) au profit du saisissant.

-Commandement valant saisie immobilière au profit du saisissant inscrit le 22/08/2019 (vol 2/20 9 n°2438).

Mise à prix :est fixée à quarante huit Milles Dinars (48.000.000D) outre les frais qui seront fixés le jour de l'audience.

Date et lieu de l'adjudication : aura lieu le Mercredi 13 novembre 2019 à partir de 9h00 du matin et suivant à la salle des criées du Tribunal de première instance de Sfax 2, sise Zone 34 rue Ahmed Aloulou prés de CNSS Sfax.

Visite de l'immeuble : La visite est possible tous les jours de la semaine, suivant l'horaire administratif : Tout qui veut participer aux enchères, doit consigner le 1/3 du montant de la mise à prix soit 16.000.000 Dinars par l'intermédiaire d'un avocat avant l'adjudication et pour les étrangers doivent être munis de l'autorisation de Mr le gouverneur compétent et pour de plus amples informations contacter l'étude de l'avocat poursuivant ou le greffe du tribunal de première Instance de Sfax 2 où est déposé le cahier des charges.

2019X01238VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Etude de Maître Karem Jaoua avocat à la cour de cassation

Rue Ahou Kacem Chebbi, immeuble Rex Palace, 2ème étage n°207 ; Sfax.

Matricule fiscal 168984AAP000

Partie poursuivante : Afef bent Nourdine Mestiri - Sans emploi _ domiciliée à Route Menzel Cheker km 1.5 zanket elmakteb Sfax -. Ayant son domicile élu au bureau de son avocat

Maître KAREM JAOUA Avocat près de la cour de cassation rue Abou Kacem Chebbi, immeuble Rex palace, 2 étage n°207, Sfax.

Partie saisie : Ibrahim ben Taher Gouia - propriétaire d'un projet de production et sculpture de bois - domicilié à route Menzel Cheker km 1.5 zanket elmakteb Sfax, ayant son domicile élu au bureau de son avocat Maître Kamel Maazoun à l'immeuble elntileka bloc C étage n°3 Sfax - CIN n°5340857 du 10/5/2014 - Matricule fiscal 000CN5825 28P.

Propriété à vendre : La moitié indivise de l'immeuble sis au bord d'une rue attenante à la rue Taouak Elhamema à travers alkassa numéro 5 entre route Menzel Cheker et de l'Aéroport Sfax, consistant en un étage à usage d'habitation d'ouverture Sud dessus d'un rez-de-chaussée appartenant aux héritiers Taher Gouia et Youssef Gouia) ses escaliers sont du coté Nord-Est, il contient un espace non couvert du coté Est d'une superficie du 17 mètres carrés, une véranda d' orientation Sud-Est , un couloir, une salle de séjour et une salle de réception, deux chambres, une salle de bain et une toilette, un balcon d'orientation Ouest, sa surface couverte est d'environ 148 mètres carrés, couvert de carrelage et équipé de lumière électrique et d'eau potable.

Mise à prix : Dix - huit - mille dinars (18.000,000 D) après réduction de la mise à prix initiale de 40% suite à l'audience des ventes immobilières du Tribunal de première instance de Sfax 2 en date du 11/9/2019, frais et honoraires fixés par le dit Tribunal à la dite audience à 1.682,379 dinars et ceux à fixer à l'audience du 13/11/2019 en sus.

L'enchère ne peut être effectuée que par avocat après consignation du tiers de la mon mise à prix au moins à la caisse des dépôts et consignations ou sur présentation d'un chéque certifié ou d'une caution bancaire irrévocable.

L'enchère ne peut être effectuée que par avocat après consignation du tiers du montant de la mise à prix au moins à la caisse des dépôts et consignations ou sur présentation certifiée ou d'une caution bancaire irrévocable.

Lieu et date de la vente : La vente aura lieu à la salle d'audience des ventes immobilières au tribunal de première instance de Sfax 2 sis à la rue Ahmed Aloulou Sfax el Jadida Sfax le mercredi 13/11/2019 à partir de neuf heures du matin.

Constat et visite de l'immeuble : le constat et la visite de la propriétée vendre peut s'effectuer quotidiennement sauf le dimanche pendant l'horaire de travail administratif. Pour de plus amples renseignements il y a lieu de contacter l'avocat de la partie poursuivante

à l'horaire indiqué et de prendre connaissance du cahier de charges déposé au greffe du tribunal de première instance de Sfax 2 ou à l'étude de maître Karem Jaoua avocat à Sfax.

2019X01242VEPA1

Annonce de vente d'un fonds de commerce pour la deuxième fois

Cabinet Maître Ben Jemâa Fatma

Huissier De Justice

Rue Cartage Midoun Jerba

Tel : 75.731.621

Fax : 75.731.622

Créancier Poursuivant :

Caisse nationale de sécurité sociale représentée en la personne de son représentant légal domicilié à son bureau régional sis à avenue 7 novembre Houmt Souk Jerba, établissement public et commercial non enregistré au registre de commerce ayant élu domicile au cabinet de Maître Arous Abdelkarim avocat à la cour de cassation sise son bureau à rue Tahar Hattikh Boumet Souk Jerba.

Le débiteur saisi :

Société de promotion Hôtelière"Aghir Sopha" représentée en la personne de son représentant légal président directeur général Fsili Mahmoud , société anonyme enregistrée au registre commercial à la cour de première instance de Médnine sous le numéro B122292000 domicilée à son siège sis à l'hôtel Homer zone touristique midoun Jerba.

Document exécutoire :

Copie exécutoire n° 12659 du Jugement rendu par le tribunal de première instance de Médenine sous le n° 15818 en date du 06/01/2014 informé par maître Ben Jemaa Fatma Huissier de Justice à Jerba le 18/04/2014 sous le n° 3227.

Le fonds de commerce objet de la vente :

La totalité du fonds de commerce appartenant à la société de promotion Hôtelière" Aghir Sopha" sise à l'hôtel Homer zone touristique Aghir midoun Jerba exploité dans la promotion hotelière et touristique avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Eléments incorporels :

Le nom commercial « Sopha », la clientèle, la réputation commerciale.

Éléments corporels :

Les matériaux, les outilles de travaux, et les meubles qui existent dans les restaurants, le bar, la cuisine ,les étages, les chambres, buanderie, le restaurant, l'administration, le magasin et l'économat bien détaillé comme suit:

Cuisine central : chauffe assiette électrique + présentoir glace + four pizza + table froide + coffret congélateur + buffet chaud + buffet froid + table comptoir

Bar central : machine à café + presse à jux + table froide 5 portes + table froide 4 portes + table froide 3 portes + table distributeur à bière +chauffe croissons +

thermos 8 L + plaque chauffante + table avec tiroir inox+ hevier 3 bac inox + table inox + poubelle plastique 200 L + regard inox + thermos 8L + perculateur électrique.

Laverie : lave vaisselle + douchette + évier 3 bac inox + table de débarrassage + poubelle plastique 120L + étagère inox + lave verre + distributeur savon inox + support papier + table de travail inox + congélateur +table frigo + laminoir + climatiseur (24 ml) + table de travail inox + batteur + four à pulsée + thermomètre murale + caisson extracteur + table inox + centenaire inox + chambre froide + étagère inox + regard inox + antimouche + fermeture hydraulique porte.

Légumerie :

chambre froide + étagére inox + lave main inox + distributeur savon inox + support papier + coupe frite + éplucheuse + robot coupe + table de travail + climatiseur (12ml) + antimouche + regard inox + fermeture hydraulique porte.

Cafétéria :

armoire frigo 3p + distributeur savon + trancheuse électrique + climatiseur 12ml + étagère inox + poubelle plastique 120 L + regard inox + thermomètre murale + thermos 10L + thermos 20 L + lave main + support papier + table de travail

Garde manger : chambre froide + étagère inox + lave main inox + distributeur savon + support papier.

Pâtisserie : poubelle plastique + chariot inox + étagère inox + lave main inox + table de travail + antimouhe + coffret congélateur.

Local poissonnerie : planchette de découpage + lave main + distributeur savon+ support papier+ poubelle plastique 120L + armoire frigo + climatiseur (12ml) + thermomètre mural.

L'origine de la propriété de fonds de commerce :

Le débiteur saisi a obtenu en lui même la propriété du fonds de commerces.

Prix de vente initial :

Un million Trois cent cinquante deux mille dinars (1.352.000.000). Personne ne peut participer à la vente qu'après le paiement de 10% du prix de la vente par un chèque certifié auprès de l'huissier de Justice Maître ben Jemaa Fatma située à son bureau à la rue Carthage Midoun Jerba.

Date et lieu de la vente : date prévue le jeudi le sept novembre de l'année 2019 (07/11/2019) à 10 heures au Siège social du fonds de commerce à l'hôtel Homer zone touristique midoun Jerba et à l'enchère publique.

Pour toute information contacter le bureau de Maître Ben Jemaa Fatma situé à rue Cartage Midoun Jerba. Tel : 75.731.621/ fax: 75.731.612.

2019M00356VEPA1

Vente aux enchères publiques suite à une saisie immobilière

Cabinet Maître Ines Fakhfakh

Avocat à la cour de cassation

23 Rue D'Egypte Lafayette Tunis

M.F : 510047E/A/P/000

Tel : 71.282.575 – Fax : 71.282.315

Poursuivant :BH BANK - (Banque de l'Habitat auparavant) représentée par son président directeur Général -S.A- Identifiant Unique RNE 0024588W - R.C 13881 1996B Tunis - dont son siège social au 18 avenue Mohamed V Tunis.

Partie saisie : Adel Ibn Essifi Ennajlaoui - Fonctionnaire -Titulaire de CIN n° 00349024 -(en sa qualité d'emprunteur et caution réelle) - demeurant :

1- 28 Rue Mohamed Zaghbeni Mourouj 1

2- Appart n°1 Immeuble D résidence Ferdaous 05 4éme étage Fouchana M'hamdia.

Avocat poursuivant : Maître Ines Fakhfakh - Avocat à la cour de cassation 23 rue D'Egypte Lafayette Tunis.

Immeuble Saisi : il s'agit de l'immeuble dénommé «Nadia 16» objet TF n° 38445 Ben Arous correspondant à l'appartement n°1 Immeuble D 4éme étage résidence Ferdaous 05 Fouchana M'hamdia Gouvernorat Ben Arous. Il est composé d'un hall de 3.60 m2, un salon de 15.60 m2, une 1ére chambre de 15.40 m2, une 2éme chambre de 11.20 m2 une cuisine de 5.65 m2, un séchoir de 2.65 m2, une salle de bain de 3.60 m2 et un couloir de 2.45 m2. L'appartement est équipé de toutes les commodités nécessaires et l'état général est moyen.

Mise à prix : Quatre vingt Mille Dinars (80.000.000 dinars).

Date et lieu de la vente : Jeudi le 07 Novembre 2019 à partir de neuf heures devant la chambre des criées du Tribunal de Première Instance de Ben Arous.

Visite de l'immeuble : Tous les jours de la semaine.

Consultation du cahier des charges : Au greffe de Tribunal indiqué ou au Cabinet de Maître Ines Fakhfahk.

La participation à l'adjudication doit être par l'Intermédiaire d'un avocat et après consignation du tiers de la mise à prix ou par la présentation d'un chèque certifié du même montant.

Les étrangers doivent obtenir au préalable l'autorisation du gouverneur.

2019403223VEPA1

Vente d'un fonds de commerce aux enchères publiques pour la deuxième fois après une réduction de 10%.

Etude Maître Fethi Hajji

Huissier, 22 rue de D'Irak Lafayette Tunis.

Tél :71.846.251

MF:1377214J/A/P/000

L'huissier Fethi Hajji annonce qu'en daté du 05/11/2019 et à partir du 10 h

du matin, il serait procédé à la vente d'un fonds de commerce qui consiste en un café moderne exploité sous le nom commercial «Le Régal » comprenant tous ses éléments corporels et incorporels, et ce en vertu de la disposition d'appel n° 16005/18648 prononcé le 19/10/2018 par le tribunal de la cour d'appel de Tunis au profit du créancier poursuivant la Tunisian Saudi Bank (Anciennement stusid Bank) inscrite au registre de commerce sous le n° B16641997, et à l'encontre du débiteur poursuivi Ramzi nwiwi titulaire de la carte d'identité nationale n° : 05988256 personne physique inscrit au registre de commerce sous le n° A01158262012 la dite vente serait effectuée au siège du dit fonds de commerce sis au 43 avenue de la liberté Tunis La mise à prix est fixée pour la somme de 638.694,720 dinars et l'adjudication serait faite au profit de l'adjudicataire le plus offrant et qui comprend outre le prix de la vente le montant des frais divers payables immédiatement et nul ne peut participer à la mise en vente s' il n'a pas consigné le 1/10 par chèque certifié qui sera consigné auprès de L'huissier chargé de la dite vente.

Tous participants aux enchères peuvent consulter le cahier des charges déposés au bureau de L'huissier pendant les horaires administratifs.

Cette annonce a été publiée aux journaux chourouque et le quotidien à la date de 08/10/2019.

2019403228VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Ben ARBIA ASMA

Avocate à la cour de cassation

Complexe Ezzaytouna 96 AV .de la liberté

Bureau B3-1 1002 le Belvédère Tunis

Tel : 71 280 380

Fax : 71 780 721

MF : 000/A/P/767103Q

1/ Créancier poursuivant: B. F.P.M.E, S.A, inscrite au R.C à Tunis sous le n° B2410202005, représentée par son P.D.G sise à Tunis 34 rue Hadi Karray centre Urbain Nord El Menzah IV.

2 / débitrice : société Fathi et sons, S.R.L., inscrite au R.C à Bizerte sous le N° B

0439472008, représentée par son gérant, sise à N° 1 rue Imam Ali Ain Meriem

Bizerte

3/ l'avocat poursuivant : Maître Ben Arbia Asma avocate à la cour de cassation

Complexe Ezzaytouna 96 AV .de la liberté, Bureau B3-1 1002 le Belvédère Tunis

4 /l'Immeuble mis en vente : la totalité de l'immeuble objet du titre foncier

N°11364 Bizerte dénommé « DOUAE »composé des deux parcelles n°1 et 2 à vocation d'habitation d'une superficie totale de 709 m² sur laquelle est édifié un bâtiment de 895 m2 composé d'un rez -de - chaussée de 381 m2 bâtis contenant deux locaux commerciales en location pour autrui, un jardin avec un puits et un grand dépôt. Le premier étage d'une contenance de 200m2, est composé de deux appartements et le deuxième étage d'une contenance de 321,54 m2, est composé d'une terrasse, un appartement et un studio. Sise à l'angle de la rue el Amir Abed el Kader et rue Imam Ali Ain Meriem Bizerte et en face du parc du lac. Telles que détaillées dans l'expertise

5/ Prix de la vente : est fixé à 801.566,667 DT outre les dépenses de poursuites qui seront fixées par le tribunal le Jour de l'audience

6/date et lieu de la vente : la vente aura lieu le mardi 5/11/2019 à partir de 9H du matin devant la chambre des enchères publiques du tribunal de 1ére instance de Bizerte.

La visite de l'immeuble est possible tous les jours aux horaires du travail.

Toute personne désirant participer à l'adjudication peut consulter le cahier des charges déposé auprès du greffier de la chambre des enchères publiques du tribunal de 1ère instance de Bizerte

L'adjudication se fait par l'intermédiaire d'un avocat et n'est possible que par

celui qui consignerait le Tiers du montant de la mise à prix avant la date de l'adjudication ou qui présenterait un chèque certifié ou une caution bancaire. Pour les étrangers il faut obtenir au préalable une autorisation de Mr le gouverneur.

2019403236VEPA1

Avis de vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Etude maître el Arbi Zarrouk

Avocat près la cour d'appel

48 rue D'Iran, Tunis 2éme étage bureau 7

TEL : 55611011

MF : 1191497/H/P/000

Partie poursuivante : AMEN BANK. Société Anonyme, agissant par son représentant légal, dont le siège social est à Tunis Avenue Mohamed V, immatriculé au registre commercial au tribunal de première instance de Tunis sous le n° B 176041996.

Partie Saisie : Lotfi GUIGA, titulaire de la CIN n° 00000297, domicilié à 08 rue Ibn El Jazzar, Megrine, Ben Arous,

Avocat poursuivant : Maître el Arbi Zarrouk, 48 rue D'iran, Tunis 2éme étage Bureau 7.

L'immeuble Saisi : Il s'agit de deux propriétés saisies : 1 - La propriété dénommée "GUIGA" Objet du titre foncier n° 58777 Ben Arous. Ladite propriété est constituée de la parcelle n° 17 d'une superficie 9413 m2 et de la parcelle n° 19 d'une superficie de 9743 située près de Mhamdia à

l'Ouest de la route qui conduit de Tunis à Zaghouane, Les deux parcelles consistent en deux terrains nus limités au nord par la parcelle n° 18, du Sud par l'autoroute conduisant à Zaghouane, de l'Est par une allée et de l'Ouest par la frontière de Henchir Ajem.

2- La propriété constituée de 149330, 5 parts indivises dans la propriété dénommée "Dhkhira" objet du titre foncier n° 6728 Zaghouane.

Ladite propriété consiste en un terrain nu comprenant une maison, une ruine d'étable, une maison ancienne et des arbres de pêche secs non fertiles sis à Khenguet Mogra , El Fahs Gouvernorat de Zaghouane, au bord de la route d'El Fahs vers Tunis. Elle est constituée de la parcelle A d'une superficie de 149330 m2 dénommée « Dkhira ». Elle est limitée au Nord par le titre foncier n° 4330, du Sud par la parcelle n° 28 du titre foncier n° 6728, de l'Est par l'autoroute conduisant à El Fahs et de l'Ouest par le titre foncier n° 4330.

Mise à prix : La mise à prix des deux propriétés saisies est fixée à cinq cent soixante quatre mille huit cent quatre vingt cinq dinars (564. 885 D, 000) se présente comme suit :

La propriété dénommée "GUIGA" objet du titre foncier n° 58777 Ben Arous : le prix est fixé à cent quatre vingt et onze mille cinq cent soixante dinars (191. 560 D, 000).

La propriété constituée de 149330, 5 parts indivises dans la -propriété dénommée "Dhkhira" objet du titre foncier n° 6728 Zaghouane : Le prix est fixé à trois cent soixante treize milles trois cent vingt cinq dinars.

Date et lieu de la vente : La vente aura lieu le lundi le 04/11/2019 à 9 h et suivant à la chambre des criées au tribunal de première instance de Zaghouane, sis à Zaghouane.

-La participation aux enchères ne peut se faire que par le biais d'un avocat et sur consignation du 1/3 du montant de la mise à prix ou la présentation d'un chèque certifié portant ledit montant. ou encore une garantie bancaire irrévocable dudit montant. Pour les étrangers il faut, le cas échéant, en outre, obtenir l'autorisation préalable du gouverneur.

-La visite de l'immeuble peut se faire durant la semaine tout au long de la journée.

Pour d'amples renseignements contacter l'avocat poursuivant ou le tribunal de première instance de Zaghouane.

2019403237VEPA1

Avis aux créanciers

Avis d'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire

La société Carthage assistance et services SA

Société anonyme dont l'identifiant unique est 349608J

Siège social; Lot A 23, 4ème Etage Immeuble Zemni Centre Urbain Nord - 1082 Tunis

Dans le cadre de l'affaire numéro 894, le Président du Tribunal de Première Instance de Tunis a rendu le 13 mai 2019 l'ordonnance d'ouverture d'une procédure de redressement judicaire au profit de la société Carthage Assistance et Services SA.

L'ordonnance sus indiquée a été publiée au journal officiel de la République Tunisienne en date du 31 mai 2019 dans sa page 2325.

L'administrateur judiciaire Monsieur Montassar Mansouri rappelle tous les créanciers de l'obligation de déclarer et de s'assurer de l'inscription de leurs créances antérieures à la date d'ouverture de la procédure de règlement judiciaire conformément à l'article 445 du code de commerce à partir de la date de publication de la présente annonce au journal officiel de la République Tunisienne, à l'adresse de son bureau sis à Immeuble Malek Centre Bloc «B», 5ème étage Bureau n° 5-2 Centre Urbain Nord Tunis 1080.

2019403224VEPA2

Avis d'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire

La société Matériel pour l'Industrie et la Bureautique

Société anonyme dont l'identifiant unique est 031516W

Siège social; Rue Touba, numéro 1, Immeuble Goldina, les Berges du Lac Tunis

Dans le cadre de l'affaire numéro 875, le président du tribunal de première instance de Tunis a rendu le 11 avril 2019 l'ordonnance d'ouverture d'une procédure de redressement judicaire au profit de la société Matériel pour l'industrie et la Bureautique.

L'ordonnance sus indiquée a été publiée au journal Officiel de la République Tunisienne en date du 17 mai 2019 dans sa page 2179.

L'administrateur judiciaire Monsieur Montassar Mansouri rappelle tous les créanciers de l'obligation de déclarer et de s'assurer de l'inscription de leurs créances antérieures à la date d'ouverture de la procédure de règlement judiciaire conformément à l'article 445 du code de commerce à partir de la date de publication de la présente annonce au journal Officiel de la République Tunisienne, à l'adresse de son bureau sis à Immeuble Malek Centre Bloc «B», 5ème étage Bureau n° 5-2 Centre Urbain Nord Tunis 1080 .

2019403225VEPA2

Avis de Faillite

Mohamed Mokrani «Travaux Publics» Entreprise

RC : A1115801997 MF : 155483 P

Suite à la décision du Juge commissaire de faillite auprès du Tribunal de 1ère instance de Grombalia, rendue le 02/07/2019, dans l'affaire N°39 • il a été décidé la nomination de Mr Ben Kilani Mohammed Salah, syndic de faillite, sis au n° 11 rue Belhassen Jrad Ariana 71.712.995, au lieu de défunt Mr Mokhtar Haj Aissa.

2019403242VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SAROST S.A

Société anonyme

Au capital de 12.960.000 dinars

Siège social immeuble SAADI TOUR EF 1082 EL Menzah IV. Tunis

Messieurs les actionnaires de la SAROST S.A sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le Vendredi 25 octobre 2019 à 15h00 à Tunis, à l'immeuble Saadi Tour E.F 5éme étage, à l'effet de délibérer sur le suivant ordre du jour:

I- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2016,

2- Lecture des rapports des commissaires aux comptes,

3-Approbation des opérations régies par les articles 200 et 475 du C.S.C,

4- Approbation des états financiers individuels et consolidés de l'exercice comptable 2016,

5- Affectation du résultat de l'exercice 2016,

6 -Quitus aux Administrateurs pour l'exercice 2016,

7-Fixation du montant des jetons de présence pour l'exercice 2016 et rémunération des membres du comité permanent d'audit interne,

8- Nomination d'un Co-commissaire aux comptes suite à l'expiration du mandat de la société « Audit, Conseil et organisation» représentée par Mr Hichem Besbes.

Tous les documents soumis à l'assemblée générale ordinaire sont tenus à la disposition des actionnaires au siège social durant le délai légal.

2019R02294SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire société des travaux ferroviaires

Capital : 4111940 DT

R.C : C18021997

M.F : 033470H/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société des travaux ferroviaires - SOTRAFER sont invités à l'assemblée générale ordinaire le 06 novembre 2019 à 10h au siège social, sis au 38 Rue Kheireddine Barbarousse - 1001 Tunis et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Approbation pour l'emprunt de la Banque d'Autriche RZB et l'accord de principe pour la conclusion d'une convention de crédit.

2- Approbation pour la nomination d'un nouveau membre au conseil d'administration.

2019R02295SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires

SOCIETE LAND'OR

S.A au capital 9.408.194 dinars

Siège social : BIR JEDID 2054 khelidia

RC : B 1112211997

M.F : 0496254Y

Le conseil d'administration a l'honneur de convoquer les actionnaires de la société à l'assemblée générale Extraordinaire le Mardi 05 novembre 2019 à 11 Heures au Siège Social de la société à Bir Jedid 2054 Khélidia, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'augmentation de capital,

- Lecture et approbation du rapport spécial des commissaires aux comptes relatif à l'augmentation de capital et la suppression du droit préférentiel de souscription, augmentation du capital, suppression du droit préférentiel de souscription, pouvoir pour l'accomplissement des formalités.

Tout actionnaire peut voter par correspondance. Dans ce cas, la société doit mettre à la disposition des actionnaires un formulaire spécial à cet effet. Le vote émis de cette manière n'est valable que si la signature apposée au formulaire est légalisée et que ce dernier soit parvenu à la société avant l'expiration du jour précédant la réunion de l'assemblée générale, par lettre recommandée avec accusé de réception.

Tout actionnaire peut se faire représenter par toute personne munie d'un mandat spécial. Les représentants légaux d'actionnaires juridiquement incapables et les représentants permanents des personnes morales actionnaires prennent part aux assemblées, qu'ils soient ou non personnellement actionnaires.

2019R02299SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société du Djebel Djerissa

S.A au capital de 2.289.350,000 D

Siège social : Mine de Djerissa 7114

Messieurs les actionnaires de la société du Djebel Djerissa sont convoqués en assemblée générale ordinaire le Jeudi 31 octobre 2019 à 10H00 du matin au bureau de la Goulette sis au 9, rue Damas - Tunis-, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Approbation du retard de la réunion de l'assemblée générale ordinaire de la SDD pour l'année 2018

2- Examen du rapport du conseil d'administration sur la gestion et les états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2018.

3- Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice 2018 et sur les opérations visées à l'article 200 du code des sociétés commerciales.

4- Approbation du rapport du conseil d'administration sur la gestion et les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

5- Approbation de la nomination d'un commissaire aux comptes pour les années 2019 – 2020 - 2021.

6- Approbation de l'affectation du résultat comptable net de l'exercice 2018.

7- Quitus aux administrateurs pour leur gestion relative à l'exercice 2018.

8- Fixation du montant des jetons de présence des membres du conseil d'administration pour l'exercice 2018.

2019R02307SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

FORMA AGRO TUNISIA

Société anonyme au capital de 2.212.800 KD

Siège social : rue Maghreb, bâtiment Badr, bloc A, appartement 6.1, Khazama West 4071, Sousse

Registre du commerce : B27145582012

Matricule fiscal : 1259422/G/A/M/000

Les actionnaires de FORMA AGRO TUNISIA sont convoqués en assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le 6 novembre 2019 à 14h00 au siège social de la société: rue Maghreb, bâtiment Badr, bloc A, appartement 6.1, Khazama West 4071, Sousse à l'effet de délibérer l'ordre du jour suivant:

1. Lecture et approbation des rapports du conseil d'administration et de celui du commissaire aux comptes relatifs à l'augmentation du capital

2. Augmentation du capital social en numéraire avec suppression des droits préférentiels de souscription;

3. Modification de l'article 7 des statuts de la société;

4. Pouvoirs pour accomplissement des formalités légales.

2019S01121SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire le 25/10/2019

Société United Food Company .SA

Société anonyme au capital de 322.000 Dinars

Adresse : Pépinière des entreprises, espace ISET, boulifa 7100 le Kef - Tunisie

Matricule fiscal : 1339205V/A/M/000

CNSS : 174684 - 84

Messieurs les actionnaires de la société United Food Company sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui sera tenue le 25/10/2019 à 10 h, au siège au siège social de la société de l'investissement moderne au 67, rue Alain Savary - Cité jardin II - Bloc B 3éme étage - 1002 Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport de gestion de l'exercice 2017;

2. Lecture du rapport du commissaire aux comptes de l'exercice 2017;

3. Approbation des états financiers de l'exercice 2017;

4. Quitus aux administrateurs;

5. Pouvoirs pour formalités.

2019C00093SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société INTER MAGHREB MEUBLES IMM

Etablissement A.Basly

SA au capital de 1.843.600D

Siège Social : ZI de Jendouba

MF : 019229O/A/M/000

N° Affiliation CNSS : 16963/85

Les actionnaires de la société IMM Etablissement Basly sont invités à assister à l'assemblée générale extraordinaire convoquée pour le jeudi 24 octobre 2019 à 12h au siège de la société à la Zone industrielle de Jendouba pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Entériner le mode de convocation

2. Statuer sur la continuité de l'activité de la société

3. Pouvoir pour formalités.

2019C00094SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société INTER MAGHREB MEUBLES IMM

Etablissement A.Basly

SA au capital de 1.843.600 D

Siège Social : ZI de Jendouba

MF : 019229Q/A/M/000

N° Affiliation CNSS : 16963/85

Les actionnaires de la société IMM établissement Basly sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire convoquée pour le jeudi 24 octobre 2019 à 11h :00 au siège de la société à la Zone industrielle de Jendouba pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Entériner le retard enregistré dans la tenue de l'AGO appelée à approuver les comptes de l'exercice 2018,

2. Entériner le mode de convocation de l'AGO

3. Lecture et approbation du rapport de gestion du Conseil

D'administration relatif à l'exercice 2018,

4. Lecture des rapports général et spécial du Commissaire aux Comptes sur l'exercice 2018,

S. Examen et approbation des états financiers de l'exercice 2017.

6. Affectation des résultats,

7. Nomination des nouveaux administrateurs

8. Renouvellement ou nomination du commissaire aux comptes

9. Approbation des conventions règlementées

10.Quitus aux Administrateurs,

11. Fixation du montant des jetons de présence,

12. Pouvoir pour formalités

13.Question diverses.

2019C00095SANB3

Convocation à la réunion du conseil d'administration

Société briqueterie bel Mabrouk

Société Anonyme au capital de 2.250.000 Dinars

Siège social : Saidane - Kebili

Matricule fiscal : 1088769G/A/M 000

Registre de commerce : B2315772009

Matricule CNSS : 280650 - 29

Le président directeur général invite les membres à la réunion du conseil d'administration qui se tiendra le 30/10/2019 à 9 Heures au siège social de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1 - Augmentation du capital social de 1 250 000 Dinars

2 - Questions diverses

Le présent avis est considéré comme une convocation officielle pour tous les membres du Conseil d'administration.

2019O00050SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire société immobilière Tunisienne

S.A. au capital de 150 000 dinars

6 rue Lucie Faure Tunis

MF : 5577L/A/M/000

RC : 0112752004

Messieurs les actionnaires de la société immobilière Tunisienne, sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra au siège social de la société, le vendredi 15 novembre 2019 à 10 heures à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Entérinement de la tenue tardive de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2018 ;

2- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration et lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2018 ;

3- Approbation des états financiers relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018 et affectation du résultat de l'exercice 2018 ;

4- Quitus aux administrateurs pour leur gestion au cours de l'exercice 2018 ;

5 - Renouvellement du mandat des administrateurs pour les exercices 2019, 2020 et 2021 ;

6- Approbation des conventions réglementées.

2019403218SANB3

Société MEDITERANIENNE DE TOURISME

SA au capital social de : 7.200.000DT

Zone urbaine nord bureau n°4 bureaux 1 Tunis

MF : n°381744

RC : B111502003

CNSS : 207758-81

Messieurs les actionnaires de la société méditerannienne de Tourisme SA sont convoqués en Assemblée générale ordinaire le jeudi 07/11/2019 à 08 heures à l'hôtel Chich Khan à Hammamet à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture des rapports du Commissaire aux Comptes de l'exercice 2018

2. Examen et approbation des états financiers de l'exercice 1018

3. Approbation du rapport du Conseil d'Administration de l'exercice 2018

4. Approbation des conventions couvertes par l'article 200 du code des sociétés

5. Quitus aux administrateurs pour l'exercice 2018

6. Affectation des résultats de l'exercice 2018

7. Fixation des jetons de présence

8. Nomination des administrateurs

9. Questions Diverses.

Messieurs les actionnaires de la société méditerannienne de Tourisme SA sont convoqués en assemblée Générale Extraordinaire le jeudi 07/11/2019 à 09 heures à l'hôtel Chich Khan à Hammamet à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Application des dispositions de l'article 338 du code des sociétés commerciales.

2. Questions Diverses.

2019403226SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société générale d'études & d'ingénéering «SGEE»

S.A au capital de 1.600.000 de Dinars

19, Rue SYPHAX Notre Dame 1082 Tunis

Affiliation CNSS :36377-02

RNE 1696A

Messieurs/Mesdames les actionnaires de la SOCIETE GENERALE D'ETUDES ET D'INGENEERING « SGEE », sont Invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra, le 02 Novembre 2019 à 10H au siège social sis au 11 Rue Slimen ben Slimen - El Manar II - 2092 Tunis, à l'effet d'examiner les points de l'ordre du jour suivant

• Lecture du rapport de gestion et du rapport général du commissaire aux comptes et approbation des états financiers de l'exercice 2018.

• Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes et approbation des conventions réglementées.

Affectation de résultat de l'exercice 2018

• Quitus aux administrateurs pour leur gestion de l'exercice 2018

• Questions diverses.

2019403232SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société d'études & de développement de l'immobilier «SEDIM »

S.A au capital de 740.000 de Dinars

11 Rue Slimene Ben Slimene Manar2

Affiliation CNSS : 74604-11

RNE 1802H

Messieurs/Mesdames les actionnaires de la SOCIETE D'ETUDES ET DE DEVELOPPEMENT DE L'IMMOBILIER «SEDIM», sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra, le 02 Novembre 2019 à 11H au siège social sis au 11 rue Slimen Ben Slimen - El Manar II- 2092 Tunis, à l'effet d'examiner les points de l'ordre du jour suivant;

- Lecture du rapport de gestion et du rapport général du commissaire aux comptes et approbation des états financiers de l'exercice 2018.

• Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes et approbation des conventions réglementées

• Affectation de résultat de l'exercice 2018

• Approbation de l'augmentation de salaire du directeur général

• Quitus aux administrateurs pour leur gestion de l'exercice 2018

• Questions diverses

2019403233SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE MONTAZAH HAMMAMET SUD "M.H.S"

Société Anonyme au capital de 7 775 000 Dinars.

11 Rue Slimen Ben slimen Manar II - 2092 Tunis

RNE : 4962786

Affiliation CNSS 211604-47

Messieurs/Mesdames les actionnaires de la SOCIETE MONTAZAH HAMMAMET SUD « MHS », sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra, le 02 novembre 2019 à 12H au siège social sis au 11 Rue Slimen ben Slimen - El Manar II - 2092 Tunis, à l'effet d'examiner les points de l'ordre du jour suivant

• Lecture du rapport de gestion et du rapport général du commissaire aux comptes et approbation des états financiers de l'exercice 2018.

• Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes et approbation des conventions réglementées

• Affectation de résultat de l'exercice 2018

• Acceptation de la démission d'un membre du conseil d'administration

• Quitus aux administrateurs pour leur gestion de l'exercice 2018

• Questions diverses.

2019403234SANB3

Autres sociétés

Invitation pour l'assemblée générale extra ordinaire et l'assemblée générale ordinaire Nour du Cap Bon

Le conseil d'administration de la SMBSA Nour du Cap Bon a l'honneur, d'inviter ses adhérents pour l'assemblée générale extraordinaire qui aura lieu le mardi 5 novembre 2019 à 9H du matin dans son siège sis à la route de Nabeul en face marché du gros Tazarka à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Augmentation du nombre des membres du conseil d'administration

- Augmentation du capital de la SMBSA et l'assemblée générale ordinaire à la même date et lieu à 10H du matin à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant

- Acceptation des nouveaux adhérents,

- Election des membres du conseil d'administration.

Toute personne souhaitant poser sa candidature au conseil d'administration doit présenter sa demande à cet effet au moyen d'une lettre recommandée avec accusé de réception à la direction de la société au moins 10 jours avant la date de l'assemblée.

2019N00563SODB3

ACTES ADMINISTRATIFS

Avis au public

Avis au public

Le public est informé qu'en application de la loi N° 66-27 du 30 Avril 1966, portant promulgation du code de travail, tel que modifié et complété par les textes subséquents et notamment le chapitre VI relatif aux établissements dangereux, insalubres ou incommodes (les articles de 293 à 324), l'article 9 du décret N°88-1968 du 28 mars 1968 relatif aux établissements dangereux, insalubres ou incommodes et le décret N° 2687-2006 du 9 octobre 2006 relatif aux procédures d'ouverture et d'exploitation des établissements dangereux, insalubres ou incommodes, la direction de la Sécurité au ministère de l'industrie et des petites et moyennes entreprises a

déposé le rôle de recouvrement de la taxe annuelle de contrôle et de surveillance des établissements classés pour l'année 2016 (dont la recette est au profit de l'agence nationale de protection de l'environnement) aux circonscriptions des recettes de finances relevant des adresses des contribuables pour les personnes physiques et l'adresse du siège social pour les personnes morales.

A cet effet tous contribuables propriétaire de manufactures, usines, ateliers, chantiers et d'une manière générale tous établissements classés ayant fait l'objet d'une autorisation d'ouverture et d'exploitation d'un établissement classé à quelque catégorie qu'ils appartiennent (première ou deuxième ou troisième catégories) sont tenues de se présenter à la recette des finances territorialement concerné pour régler le montant de la taxe. Toute fois, les réclamations ou observations éventuelles relatives au recouvrement du rôle dans le cas ou l'établissement objet de l'autorisation cesse l'activité ou dans le cas de vente ou de cession de l'autorisation à un nouveau exploitant seront reçues par le directeur de la Sécurité au ministère de l'industrie et des petites et moyennes entreprises dans un délai de quinze jours à compter de la date de publication de cet avis.

Avis au public

Le public est informé que la Société de Nutrition Animale dont le siège

social est situé à la route nationale N° 1 km 12 Ezzahra Gouvernorat de Ben Arous a présenté une' demande enregistrée au Ministère de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises sous le N° 428 en date du 20 décembre 2017 en vue d'obtenir une autorisation d'installation et d'exploitation d'un établissement classé de première catégorie consistant en une usine de fabrication des aliments composés pour les animaux située à la zone industrielle de Sidi El Heni Gouvernorat de Sousse et ce conformément aux plans annexés à la demande susvisée qui peuvent être consultés aux sièges du gouvernorat et de la municipalité.

Toutes les réclamations ou observations relatives à l'incommodité éventuelle de l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par Messieurs le gouverneur de Sousse ou le président de la municipalité de Sidi El Heni ou le directeur de la Sécurité au Ministère de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises, dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de cet avis.

Avis au public

Le public est informé que la Société AZUR DETERGENT dont le siège social est situé à la rue 8610 N°5 à la zone industrielle Charguia 1 cité El Khadra 2035 Tunis, a présenté une demande enregistrée au Ministère de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises sous le N° 237 en date du 03 septembre 2019 en vue d'obtenir une autorisation d'installation et d'exploitation d'un établissement classé de deuxième catégorie consistant en une unité de fabrication des détergents et des produits de nettoyages, située à la zone industrielle Ez-zriba 2 de la délégation de Ez-zriba du gouvernorat de Zaghouan et ce conformément aux plans annexés à la demande susvisée qui peuvent être consultés aux sièges du gouvernorat de Zaghouan et de la municipalité de Ez-zriba.

Toutes les réclamations ou observations relatives à l'incommodité éventuelle de l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par Messieurs le Gouverneur de Zaghouan ou le Président de la Municipalité de Ez-zriba ou le Directeur de la Sécurité au Ministère de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises, dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de cet avis.

DIVERS

Avis au public

Enquête publicitaire

Conformément aux dispositions du chapitre 16 de la loi n° 122 de 1994 du 22 novembre 1994 et relatif à la publication du journal de l'urbanisme et de la reconstruction, révisée et complétée par des textes ultérieurs, informe le président de la commune au public que l'exemple de l'urbanisation des villages Annacer et Matrouha de la commune rjim maatoug approuvée par le conseil municipale en première lecture à l'occasion de la quatrième réunion préparatoire du 2 novembre 2018 sur votre demande au centre de la municipalité et au centre de secrétariat et le gouvernorat de Kebeli , chaque jour ouvrable à compter de la publication de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne afin de la visionner et d'exprimer et ses notes dans les livres spécialement préparés ou envoyer par la poste par des lettres d'accès garantis au nom du président de la commune rjim maatoug.

2019R02289DIVD2

Avis perte d'un acte de proprité

Mme Brika Bent Belgacem Chebka, titulaire de la CIN n°01970182 délivrée le 25/11/2010, déclare la perte de l'acte de propriété n° 11/32146 du 24/04/2013, objet du titre foncier n°45891 Kairouan sise à Sisseb Délégation Sbikha gouvernorat de Kairouan. Une attestation de perte a été délivrée par la Garde nationale Dar El Jamiaa-Kairouan sous n° 2878 du 17/09/2019.

2019S01118DIVD2

Perte d'un acte de propriété

Mr Mustapha Ben Louhichi Ghabi, titulaire de la CIN n°01850520 délivrée le 08/10/1997, déclare la perte de l'acte de propriété n° 11/5692 du 04/07/2008, objet du titre foncier n°43711 Kairouan sise à El Ghabet délégation Kairouan Nord Gouvernorat de Kairouan. Une attestation de perte a été délivrée par la Garde Nationale de Kairouan Nord sous n° 2807 du 26/09/2019.

2019S01119DIVD2

Avis

Mme Ben Mabrouk Nejia annonce qu'elle possède une maison sise à route saltnia km 4 Sfax son titre de propriété a disparu elle veut avoir un extrait de cet acte originale tout contestant devra s'adresser au tribunal de 1ère instance de Sfax dans un délai de 70 jours passé ce délai aucune opposition ne sera prise en considération.

2019X01236DIVD2

Avis

Mr Largach Mohamed Amin et Largach Aymen annoncent qu'ils possèdent une maison sise à route Sokra Km 05 Sfax leur titre de propriété a disparu ils veulent avoir un extrait de cet acte original tout contestant devra s'adresser au tribunal de 1ère instance de Sfax dans un délai de70 jours passé ce délai aucune opposition ne sera prise en considération.

2019X01237DIVD2

Avis

Les héritiers de Abdelhafihd kohli annonce la perte de son acte de propriété n°02/6266 du titre foncier N°77849 Sfax d'un lot de superficie 1347 m2 sise entre route Tunis et Mahdia Elkarâa Sfax Il veut en extraire un deuxième original.

Tout ce qui on opposition doivent l'annoncer auprès du Notaire Kaïs Abdelmoula 48 rue mallek Sfax dans un délai de 70 jours.

2019X01239DIVD2

Perte d'un document de propriété

La perte du document de propriété n° 05/67711

Titre foncier n° 20492 kebeli

Pour son propriétaire Mm Hafsia ben Hamad Mosbah titulaire de la C I N n° 03302080 en Tunisie le 31/12/2016 superficie totale du terrain 1945 m2

Lotissement général 1945 parts.

2019O00051DIVD2

Avis

Demande de Mise à jour N° 60353

Permission de publicité complémentaire

En vertu de la demande de mise à jour n° 60353 présentée au secréterait du tribunal foncier de Tunis le 11 Janvier 2017 et qui vise à inscrire le contrat de vente élaboré par acte écrit le 19/01/1990 et légalisé le 30 décembre 1991 ,6 février 1992 et 10 février 1992 et inscrit le 11/02/1992 contenant une vente qui provient de la société de promotion immobilière lancement foncier Les Chalets en qualité de son représentant juridique au profit de Mustapha, Zeinab, Mounira, Ezzeddine, Amel, Lotfi, et Fatma fils de Mohamed Mhiri et l'inscription du contrat de vente rédigé par acte écrit et légalisé le 22, 27, 28

février 1994 enregistré aux bureau des recettes et finances rue Nilson Mondela à Tunis le 18/01/1994 contenant une vente provenant de Zeinab Mhiri épouse de Abdelhédi à sa part et la part de son frère Mustapha fils de Mohamed ben hajj Mahmoud Mhiri et selon l'acte de procuration légalisé le 14/02/1992 et Mounira fille du décédé Mohamed ben hajj Mahmoud Mhiri épouse de Mohamed ben Miled et Ezzeddine fils du décédé Mohamed ben hajj Mahmoud Mhiri et Amel Bent Mohamed ben hajj Mahmoud Mhiri à sa part et la part de son frère Lotfi en vertu de l'acte de procuration légalisé le 20/02/1992 et Fatma fille du décédé Mohamed ben Mahmoud Mhiri épouse de Mounir Abdel hédi au profit de Sofiene ben Moncef ben Mohamed Zribi au tout de l'appartement n°D01 à la pièce CN 6 au Manar 1 a une surface de 120 M2 et l'inscription du contrat de vente rédigé par acte écrit le 26/04/2006 et légalisé le 06/09/2006 contenant une vente qui provient de Sofiene ben Moncef ben hajj Mohamed Zribi au profit de Mohamed Kamel ben Mokhtar ben Amor et Najia bent Mohamed el Hédi Charfeddine et l'acte complémentaire élaboré par acte écrit le 09/03/2012 et légalisé le 06 et 12 Mars 2012 enregistré à la recette des finances de Menzeh 9 le 14 Mars 2012 dans le titre Foncier 163084 Tunis. Suite à la non présentation de l'acte de procuration légalisé le 14/02/1992 qui donnera l'autorisation de la part de Mustapha fils du décédé Mohamed ben Mahmoud Mhiri à sa sœur Zeineb pour qu'elle puisse le représenté pour vendre sa part de l'appartement D01 de la pièce CN6 du Manar 1 et l'acte de procuration légalisé le 20/02/1992 qui donnera l'autorisation de la part de Lotfi fils de Mohamed ben Mahmoud Mhiri à sa sœur Amel pour qu'elle puisse le représenter pour la vente de sa part de l'appartement par conséquent, un contrat de vente a été conclu par acte écrit et légalisé le 22,27,et 28 Février 1992 et enregistré au bureau des recettes et finances rue Nilson Mandela Tunis le 18/01/1994 suite à la non obtention des deux actes de procuration préalablement

recits et en vertu de l'article 17 de la loi n°34 du 2001 le 10/04/2001 concernant la mise à jour des titres fonciers cette notification joue le rôle de la non présentation de l'acte de procuration légalisé.

le 14/02/1992 et l'acte de procuration légalisé le 20/02/1992 et d'après lui le contrat de vente a été élaboré par acte écrit et légalisé le 22,27,28 février 1992 enregistré au bureau des recettes des finances rue Nelson Mandela Tunis le 18/01/1994 .Il sera possible des la publication de cette notification et jusqu'à un délai de deux mois de s'opposer à cette demande et présenter une demande d'interférence au département des titres gelés au tribunal foncier de Tunis.

2019403211DIVD2

Ordonnance d'effectuer une publication complémentaire notification

En vertu de la demande de mise à jour n° 62792 déposée au greffe du tribunal foncier de Tunis du 13.12.2017 portant inscription d'acte de vente notarié du17/03/1992.

Attendu que le demandeur n'a pu déposer l'acte de vente précisant l'origine de la propriété, légalisé le 26/02/1980 et enregistré le 28/04/1980 en vertu duquel Mohamed Mehrez Ben Tahr Ben Mohamed Sayadi à aliéné en faveur de Kalthoum Bent Mohamed Ban Helai l'ensemble du bien immeuble, objet du titre foncier n° 11478/54628 Tunis sis au 36, rue Hammam Rmimi, gouvernorat de Tunis.

En loi ce quoi et conformément aux dispositions de l'article 17 de la loi n° 34/2001 du 10/04/2001 portant mise à jour des titres -fonciers nécessitant le dégel, la présente notification tient lieu de non dépôt de l'acte de vente précisant l'origine de la propriété légalisé le 28/02/1980 et enregistré le 28/04/1980 en vertu duquel Mohamed Mehrez Ben Tahr Ben Mohamed Sayadi à aliéné en faveur de Kalthoum bent Mohamed Ben Helal l'ensemble du bien immeuble, objet du titre foncier n° 11478/54628 Tunis sis au 36, rue Hammam Rmimi, gouvernorat de Tunis.

A compter de la publication de la présente notification et dans un délai ne dépassant les deux mois, il peut être fait opposition à cette demande auprès de la chambre des titres fonciers gelés prés le tribunal foncier de Tunis.

2019403212DIVD2

Rectificatifs

Rectificatif

Nom de la société : l'averyonnaise d'assurance

L'annonce n°2018 G03580SRLB1 Au JORT annonce n°01 du 01 Janvier 2019 page n°04.

Lire :

- Succursale de la société L'averyonnaise d'assurances

Au Lieu :

- Société à responsabilité limitée

Et supprimer le capital social

Sans aucune modification pour le reste.

2019W00265RECZ9

Rectificatif

Société LOUKIL de Développement Agricole - SARL

Annonce n° 2019403206SRLB2

Page 3466

Publiée le 8 octobre 2019.

Lire :

Matricule Fiscal : 1325303YAM000

Au Lieu de :

Matricule Fiscal : 1325303VAM000

Le reste demeure sans changement

Société Nationale de Cellulose et de Papier Alfa

BILAN (Exprimé en dinars)

Actifs	Exercice clos au 31 décembre 2018	
	2018	**2017**
Actifs non courants		
Immobilisations Incorporelles	86 700	86 700
Moins : amortissements	-86 700	-86 700
	0	**0**
Immobilisations corporelles	160 260 655	159 846 853
Moins : amortissements	-149 408 841	-146 493 878
	10 851 814	**13 352 975**
Immobilisations financières	1 805 719	1 822 394
Moins : provisions	-321 605	-321 605
	1 484 114	**1 500 789**
Autres actifs non courants	**5 845 494**	**4 948 333**
Total des actifs non courants	**18 181 422**	**19 802 098**
Actifs courants		
Stocks	32 546 063	25 337 401
Moins : provisions	-6 410 233	-6 619 736
	26 135 830	**18 717 665**
Clients et comptes rattachés	30 103 468	29 576 110
Moins : provisions	-27 771 971	-27 771 971
	2 331 497	**1 804 139**
Autres actifs courants	24 936 261	25 632 938
Moins : provisions	-1 886 865	-1 799 659
	23 049 396	**23 833 279**
Liquidités et équivalents de liquidités	**5 005 165**	**11 980 070**
Total des actifs courants	**56 521 888**	**56 335 153**
Total des actifs	**74 703 310**	**76 137 251**

BILAN
(Exprimé en dinars)

Capitaux Propres et Passifs	Exercice clos au 31 décembre 2018	
	2018	**2017(*)**
Capitaux propres		
Capital social	19 806 230	19 806 230
Autres capitaux propres	13 668 935	13 776 034
Résultats reportés	-317 671 783	-272 561 843
Modifications comptables affectant les résultats reportés.	6 119 954	5 384 993 (*)
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice	**-278 076 664**	**-233 594 586**
Résultat de l'exercice	**-58 443 218**	**-44 374 979 (*)**
Total des capitaux propres avant affectation	**-336 519 882**	**-277 969 565**
Passifs		
Passifs non courants		
Emprunts	46 621 475	51 793 563
Autres passifs financiers	23 999	24 399
Provisions Pour Risques	9 582 797	9 893 140
Total des passifs non courants	**56 228 271**	**61 711 102**
Passifs courants		
Fournisseurs et comptes rattachés	81 727 375	67 863 523
Autres passifs courants	44 084 499	37 731 057
Concours bancaires et autres passifs financiers	229 183 047	186 801 134(*)
Total des passifs courants	**354 994 921**	**292 395 714**
Total des passifs	**411 223 192**	**354 106 816**
Total des capitaux propres et des passifs	**74 73 310**	**76 137 251**

(*) retraité

État de Résultat
(Exprimé en dinars)

	Exercice clos au 31 décembre 2018	
	2018	**2017 (*)**
Produits d'exploitation		
Revenus	20 926 293	24 042 097
Autres revenus d'exploitation	340 893	386 009(*)
Subventions d'Exploitation	338 882	457 517
Total des produits d'exploitation	**21 606 068**	**24 885 623**
Charges d'exploitation		
Variation des stocks des produits finis et des encours (en+ou-)	359 467	5 683 226
Achats consommées	40 654 557	29 731 747
Charges de personnel	23 626 148	21 401 032
Dotations aux amortissements et aux provisions	2 482 323	3 697 537
Autres charges d'exploitation	4 273 102	3 999 530(*)
Total des charges d'exploitation	**71 395 597**	**64 513 072**
Résultat d'exploitation	**-49 789 529**	**-39 627 449**
Charges financières nettes	-9 996 592	-4 751 287(*)
Produits des placements	249 882	272 322(*)
Autres gains ordinaires	1 570 950	200 082(*)
Autres pertes ordinaires	-429 424	-423 217(*)
Résultat des activités ordinaires avant impôt	**-58 394 713**	**-44 328 549**
Impôt sur les bénéfices	**-48 505**	**-46 430**
Résultat des activités ordinaires après impôt	**-58 443 218**	**-44 374 979**
Résultat net de l'exercice	**-58 443 218**	**-44 374 979**
Effet des modifications comptables (net d'impôt)	6 119 954	5 384 993
Résultat après modifications comptables	**-52 323 264**	**-38 989 986**

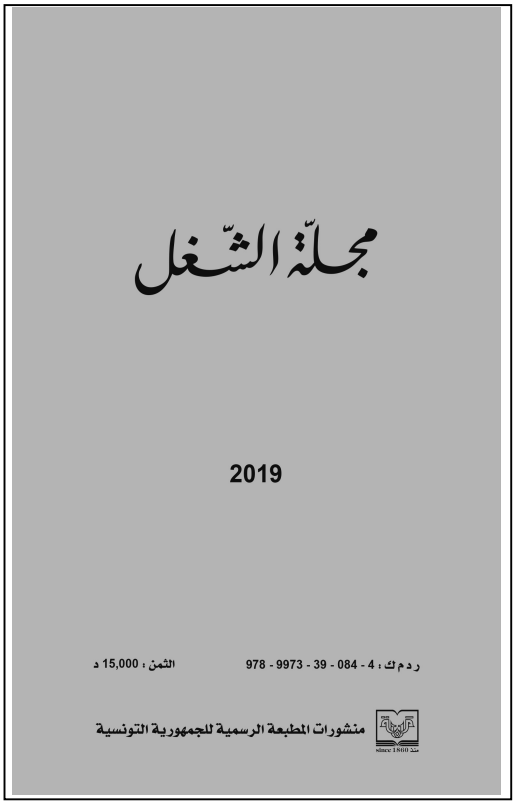
(*) Retraité

Etat de Flux de Trésorerie
(Exprimé en Dinars)

	Exercice clos au 31 décembre 2018	
	2018	**2017(*)**
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Résultat net	**-58 443 218**	**-44 374 979(*)**
Modifications comptables	-	-
Ajustements pour :		
• Amortissements et provisions	2 482 323	3 694 525
• Variation des :		
- Stocks	-7 208 662	6 690 764
- Créances	-527 358	-69 579
- Autres actifs	696 675	-7 326 483
- Fournisseurs et autres dettes	13 863 852	11 380 090
Autres passifs courants	6 353 442	4 940 859
• Transfert de charges	4 263 764	-2 062 925 (*)
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	**-38 519 182**	**-27 127 728**
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
• Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-413 802	-268 646
• Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		
• Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations financières	16 675	1 025 484
• Décaissements sur cautions reçues en espèces	-	-3 700
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	**-397 127**	**753 565**
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Variation autres capitaux propres	-	-
Remboursement Emprunts	-2 208 000	1 736 288
Encaissements Emprunts	30 000 000	27 000 000
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	**27 792 000**	**28 736 288**
Variation de trésorerie	**-11 124 309**	**2 362 126**
Trésorerie au début de l'exercice	-29 270 607	-31 632 733
Trésorerie à la fin de l'exercice	-40 394 916	-29 270 607

(*) Retraité

2019R02291BCFA5



منشورات : 2019

ر د م ك 978-9973-39-084-4

الحجم : 20 X 13

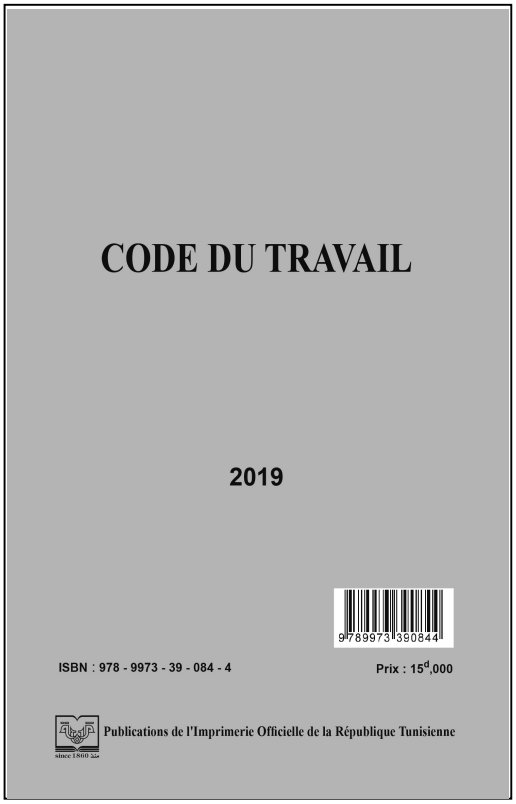
الثمن : 15,000 د

Edition : 2019

I S B N : 978-9973-39-084-4

Format : 20 X 13

Prix : 15,000 D



* Ces publications ne sont pas assujetties à la T.V.A.
* Plus 600 millimes (timbre fiscal) pour chaque facture émise.

* لا تخضع هذه المنشورات للأداء على القيمة المضافة.
* يضاف إلى الثمن 600 مليم (طابع جبائي) على كل فوترة.

L'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne En Ligne



le site web de l'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne est entré en ligne le 22 Janvier 2009 sous l'adresse suivante :

www.iort.gov.tn

Le site web fonctionne en trois langues arabe, anglaise et française et permet à l'utilisateur de consulter en temps réel :

- **le Journal Officiel des lois, décrets et arrêtés depuis l'année 1956,**
- **le Journal Officiel des annonces légales ,réglementaires et judiciaires,**
- **le Journal Officiel du Tribunal Immobilier,**
- **les Codes juridiques**

Le site web permet à son utilisateur sur sa demande de bénéficier de la prestation « insertion des annonces légales et réglementaires » sur CD à travers des modèles préétablis figurant dans le site.



Abonnement au Journal Officiel

de la République Tunisienne

Annonces légales, réglementaires et judiciaires

Pour l'acquisition de votre abonnement au Journal Officiel :

Contacter le siège de l'Imprimerie Officielle, avenue Farhat Hached, 2098 Radès -

Tél. : 71.434.211 ou l'un des bureaux de vente ci-après :

*** 1000 - Tunis** : 1 rue Hannon - Tél. : 71.329.637

*** 1002 - Lafayette :** 18 rue Irak - Tél. : 71.842.661 - Fax : 71.844002

*** 4000 - Sousse** : Cité C.N.R.P.S rue Rabat –

Tél. : (73) 225.495

*** 3051 - Sfax** : Centre El Alia, route El Aïn, Km 2.2

Sfax - Tél. : (74) 460.422

Site web : www.iort.gov.tn

Le paiement se fera en espèces ou par chèques ou par virement postal ou bancaire au nom de l'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne à l'un des comptes ci-après :

S.T.B. : (Mégrine) 10106045231056678893

C.C.P. N° 17001000000006101585

Prix du numéro du J.O.R.T de l'année en cours

Edition originale : 2,400 dinars + 1% F.O.D.E.C. ***Traduction française : 3,300 dinars + 1% F.O.D.E.C.***

Frais d'envoie en sus